

**Comité des Jumelages de la Ville
d'Angoulême**

Commission Angoulême Ségou
2, Avenue de Cognac
16 000 Angoulême
cdj.ang@wanadoo.fr

Évaluation réalisée avec l'appui du F3E
pour le Comité des Jumelages de la Ville d'Angoulême

Evaluation externe du 6^{ème} Contrat de Coopération
Angoulême Ségou

ANNEXES

Mai 2008

Cédric Soenen
Gabriel Coulibaly

I&D
Institutions et Développement
B.P 49 92 293 Chatenay Malabry Cedex
Tel : (33) 01 46 60 05 00
ietd@ietd.net
www.ietd.net

Liste des annexes

<i>Annexe 1 - Compte rendu synthétique de la restitution « à chaud » de la phase de terrain à Ségou et liste des participant.....</i>	<i>3</i>
<i>Annexe 2 - Présentation des principaux acteurs angoumoisins engagés dans des actions de solidarité à Ségou</i>	<i>5</i>
<i>Annexe 3 - Profil de poste du Directeur des Services du CDJA.....</i>	<i>7</i>
<i>Annexe 4 – Tableau des dépenses et des recettes exécutées sur le 6ème contrat de coopération au 30/09/2006.....</i>	<i>9</i>
<i>Annexe 5- Recettes annuelles moyennes au cours du 6ème contrat de coopération.....</i>	<i>10</i>
<i>Annexe 6a - Tableau de synthèse des activités et éléments de résultat constatés</i>	<i>11</i>
<i>Annexe 6b - Description détaillée des activités réalisées et analyses particulières.....</i>	<i>16</i>
<i>Annexe 7 - Eléments de réponse aux Questions évaluatives</i>	<i>30</i>
<i>Annexe 8 – Analyse des activités par critères d’évaluation (document méthodologique)....</i>	<i>35</i>
<i>Annexe 9– Exemple de cadre logique type</i>	<i>36</i>
<i>Annexe 10 – Fiches de mission.....</i>	<i>38</i>
<i>Annexe 11 – Liste des personnes rencontrées.....</i>	<i>47</i>

Annexe 1 - Compte rendu synthétique de la restitution « à chaud » de la phase de terrain à Ségou et liste des participant.

Cette restitution « à chaud » fut précédée de la remise aux participants de la note intermédiaire élaborée comme support par les évaluateurs.

Cette 1^{ère} restitution répondait à deux objectifs majeurs :

- présenter les activités et résultats constatés dans le cadre du jumelage et les premières tendances liées aux critères d'évaluation retenus (pertinence, cohérence, impact, efficacité et durabilité des actions) ;
- susciter un débat avec l'assemblée sur les dysfonctionnements institutionnels et organisationnels constatés par les évaluateurs à Ségou et en lien avec les relations de partenariat Angoulême Ségou. Pour ce faire un schéma décrivant l'organisation actuelle du dispositif de coopération et une proposition de scénario « type » de coopération décentralisée ont été distribués aux participants.

Les participants prennent conscience au cours de cette réunion de l'importance d'asseoir un véritable cadre de coopération décentralisée afin de continuer à bénéficier des cofinancements du Ministère Français des Affaires Etrangères qui représentent près de 50% du budget global de coopération.

Différentes réactions font suite à l'exposé des consultants :

- la nécessité de conventionner entre les villes d'Angoulême et de Ségou est importante. Mais il faudra également renouveler et repréciser les conventions entre la Ville d'Angoulême et le CDJA, la Commune de Ségou et le CDJS, la Commune de Ségou et la future éventuelle « cellule technique d'appui conseil », etc.... ;
- il est rappelé à cet effet que le 6^{ème} contrat de coopération était dépourvue de contrat de jumelage entre les comités de jumelage angoumoisins et ségoviens ;
- la nécessité pour les acteurs ségoviens de poursuivre la concertation sur l'évolution institutionnelle et organisationnelle du dispositif de coopération. C'est nécessaire pour (i) bien réfléchir aux futurs rôles et responsabilités des acteurs, (ii) remonter le fruit de ces réflexions aux partenaires angoumoisins pour enrichir la concertation et convaincre la Mairie d'Angoulême de s'engager dans une coopération décentralisée ;
- la nécessité d'une rencontre immédiate entre le Conseil Municipal de Ségou et le CDJS pour « clarifier les malentendus » ;
- les participants affirment qu'il est très important qu'un professionnel soit également en place à la tête de la Commission Angoulême Ségou pour harmoniser les activités du jumelage depuis Angoulême.

Le président du CDJS rappelle qu'à sa prise de fonction à l'occasion du renouvellement des instances du CDJS en 1999, aucun document ne lui avait été transmis par l'équipe précédente. Il a donc fallu repartir de zéro.

M. le Maire estime que l'absence de cadre formel de partenariat entre les deux villes est la cause originelle de la confusion des rôles et des responsabilités qui s'est progressivement installée. Aujourd'hui, sa commune ne peut plus accepter de ne pas être informée des activités et du fonctionnement du jumelage.

→ Selon le CDJS, il y avait en son sein deux conseillers municipaux membres de droit dont c'était la mission de remonter l'information au niveau communal. L'ont ils fait ?

Quelques questionnements ont aussi été exprimés et devront faire l'objet d'un traitement particulier dans le rapport provisoire :

- quel sera l'ancrage institutionnel exact de « la cellule d'appui technique conseil » ? (les consultants admettent qu'il s'agit d'une terminologie un peu « pompeuse » pour caractériser la présence d'un seul cadre malien à Ségou pris en charge conjointement par le CDJA et la Commune) ;
- comment le CDJS sera-t-il reconnu par la société civile dans son nouveau rôle (si tant est qu'il est connu de celle ci) ? Cela nécessite-t-il le renouvellement de ses instances ?

Les participants terminent la réunion en convenant de se retrouver avant même la remise du rapport provisoire. Ils se rappellent aussi qu'il est très important de tenir informer leurs partenaires angoumoisins et les consultants des résultats de leur consultation pour amorcer la relance du processus de coopération décentralisée.

Ségou, le 02/04/07

Liste des participants à la restitution à Chaud à Ségou

N°	PRENOMS	NOMS	STRUCTURE / ORGANISATION
1.	N'Dji dit Mamadou	DIARRA	Coordination GIE
2.	Ambroise	DEMBELE	Représentant administratif SOLTHIS
3.	Sous Lieutenant Mery	DIAKITE	Direction régionale protection civile
4.	Aly	SOUMOUNTERA	ONG Walé / Ségou
5.	Ousmane	DIARRA	AJCRED / Mairie Ségou
6.	Soumaïla	TAMBE	Directeur Bloc Scientifique
7.	Mme Diaby Soukeïna	DIALLO	Mairie secrétaire xxxxx
8.	Boubacar	KEITA	Mairie de Ségou
9.	Mahamadou H C	COULIBALY	CPEL Ségou
10.	Mme Kané Kani	DIAWARA	DRPFEF Ségou
11.	Mme de Boynes		Association Badenya ton
12.	Pierre	DJIRE	Bibliothécaire BLP
13.	Sory	DAOU	Jumelage, organisation
14.	Chaka	DIARRA	Président jumelage Ségou
15.	Claudine	ROUCHARD	Présidente Association « A chacun Ségou »
16.	Kalifa	TRAORE	Vice président Jumelage Ségou
17.	Cédric	SOENEN	Consultants I&D
18.	Gabriel	COULIBALY	Consultant I&D

Annexe 2 - Présentation des principaux acteurs angoumoisins engagés dans des actions de solidarité à Ségou

Intitulé	Activités	Partenaires ségoviens	Liens CDJA
Association A Chacun Ségou	Education au Développement Appui à la construction	Lycée Cabral Ecoles primaires	La trésorière de l'association est membre de la Commission Angoulême Ségou (groupe

	d'école et à l'équipement scolaire Parrainage scolaire Appui à l'artisanat local	Collectif d'artisans	éducation). La présidente fut membre du CDJA durant 2 années. Interventions complémentaires au CDI du lycée Cabral et la BLP du Cercle de Ségou
Association Badenya Ton	Construction de puits et adduction d'eau Construction d'école Appui aux structures de santé publique et communautaire.	Collège du quartier administratif CSCOM Hôpital Régional Etc...	La présidente est membre de la Commission Angoulême Ségou. Habitation connexe à la Maison des jumelages d'Angoulême.
Fondation Leyla Fodil	Financement de bourses scolaires Infrastructures et équipements aux écoles, centres de formation et structures sanitaires Santé communautaire	Centre d'Enseignement Technique et Industriel Hôpital Régional, CSCOM Ecoles primaires	Le président est membre fondateur de la Commission Angoulême Ségou en 1983. Il restera bénévole du CDJA jusqu'en 1994 ou il démissionnera.
Via Patrimoine	Promotion du patrimoine historique et architectural charentais Appui conseil et sensibilisation des collectivités locales Réhabilitation du patrimoine vernaculaire (banco) ségovien	OMATHO Commune de Ségou Chefferies traditionnelles Direction Régionale de l'Urbanisme Habitants des îlots.	L'association Via Patrimoine est partenaire du CDJA (cofinancement) pour la réhabilitation du patrimoine culturel (banco) de Ségou. Mais des conflits d'intérêts bloquent la prolongation du partenariat.
Association DAMA	Appui structurant à la filière Karité. Apports d'équipements techniques pour la valorisation productive de la filière Karité. Développement communautaire. Formation / Alphabétisation.	Groupements de femmes de villages environnants à Ségou	Plusieurs membres de l'Association DAMA dont le Président sont membres du CDJA et de la Commission Angoulême Ségou. Projet de partenariat via le groupe vie économique de la Commission Angoulême Ségou mais pas de lien technique.
Association Charente Nature	Education à la citoyenneté Education à l'environnement Développement durable Inventaire faunique, floral et biologique.	OMATHO Association Balanzan Nature Guides touristiques ségoviens Commune de Ségou	Le président de l'Association Charente Nature est membre du CDJA. Mais il n'est plus très actif depuis la fin des formations aux guides touristiques.
Association Enfin	Formation professionnelle Animation socioculturelle Infrastructures et équipements aux écoles, centres de formation et structures sanitaires		A stoppé ses activités à Ségou en 2002
Lycée Guèz de Balzac	Animations pédagogiques Formation et renforcement de capacités Echanges culturels et éducation à la citoyenneté	Lycée Cabral de Ségou	Une animatrice de ce jumelage entre lycée est membre du groupe éducation de la Commission Angoulême Ségou
Hôpital Saint Girac d'Angoulême	Apports d'équipements Voyages d'études Formation & Appuis techniques	Hôpital Régional de Ségou	Peu de rapports avec le CDJA si ce n'est à travers deux cadres hospitaliers membres de la Commission Angoulême Ségou mais dont l'un a fondé l'association Kalan ni Keneya qui aura vocation à collaborer directement avec l'Hôpital Régional de Ségou.

Annexe 3 - Profil de poste du Directeur des Services du CDJA

Assurer la gestion administrative du personnel et des ressources financières de l'association. Dans le cadre **des orientations définies par le Conseil d'administration et sous l'autorité du président**, le directeur met en œuvre la politique du Comité des jumelages (en partenariat avec le secrétaire général de l'association). Il assiste les administrateurs pour la définition des objectifs stratégiques. Le directeur assure la gestion des ressources (personnel, financières, partenaires)

ACTIVITES :

- Il assure spécialement le suivi et le fonctionnement de la gestion administrative et financière du Comité des jumelages, mais dans sa globalité. Il a un rôle d'alerte sur les échéances et le respect des cadres légaux des cadres légaux et conventionnels, qui implique notamment une activité régulière de veille juridique et informative.
- Le directeur assume des fonctions stratégiques (animations, propositions d'orientations, relations publiques) et il peut être aussi amené à réaliser des actions techniques (formations/sensibilisations).

Le directeur sous la responsabilité du CA représenté par son président :

- Propose au CA des orientations stratégiques.
- Coordonne et contrôle le fonctionnement administratif du Comité des jumelages.
- Assure les relations et la représentation à l'égard des partenaires (négociation et recherche de financements).
- Veille à la cohérence du projet associatif par rapport au contexte socio- économique et politique (concertation avec les partenaires locaux).
- Il pilote et coordonne le montage des projets et des dossiers de financement.
- Il organise (sous l'autorité du président) la vie statutaire de l'association.
- Il peut participer à l'organisation de manifestations.
- En matière de gestion comptable et fiscale, le directeur administratif est placé sous la responsabilité du secrétaire général, et collabore avec le trésorier de l'association.
- Contrôle la gestion comptable fiscale et la comptabilité analytique du CDJ.
- Contrôle les conventions et les engagements.
- Gère la trésorerie et les relations avec la banque.
- Elabore le budget, suit et contrôle son exécution, présente les comptes au CA, et peut participer aux réunions de bureau.
- Gère l'aspect financier des conventions dans le cadre des programmes : coordonne les demandes, prépare les dossiers de demande de subvention, vérifie les états de réalisation et les versements en lien avec les chargés de mission ou responsables de secteur (aidé par la secrétaire).
- Conseille les chargés de mission ou les responsables de secteur sur les aspects comptables, financiers, fiscaux, les possibilités de subventions et les interlocuteurs partenaires.

Selon les besoins liés au partage des tâches le directeur peut :

- gérer les relations commerciales avec les fournisseurs.
- mener des négociations avec les financeurs du CDJ concernant l'exécution des conventions.
- participer selon ses compétences à des missions de l'association (communication, projet).

QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES :

- Doit maîtriser les domaines de la gestion, comptabilité, droit des associations, des procédures publiques, du management.
- Doit faire preuve de rigueur.
- Doit faire preuve d'aptitudes relationnelles.
- Doit avoir le sens des responsabilités et l'esprit d'équipe.

RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES :

1. Liaisons hiérarchiques

- Le directeur des services a pour donneur d'ordre le ***président, représenté par son secrétaire général après avis du bureau du CDJA.***

2. Relations/communication

- En interne le directeur est en relation avec les membres du bureau et plus particulièrement le secrétaire général, les responsables de commission, les chargés de mission extérieurs au jumelage.
- En externe avec le milieu associatif et culture
 - ✓ Les milieux éducatifs
 - ✓ Les services des collectivités locales
 - ✓ Le MAE
 - ✓ Les services administratifs des projets de l'Union Européenne
 - ✓ Les sponsors

EVALUATION :

Les objectifs et plans d'action du CDJA sont mis en œuvre par le directeur dans le cadre de ses activités.

Les objectifs et plans d'action sont définis chaque année, au mois de décembre avec le Président et le secrétaire général et soumis à validation du bureau et présentés pour information au Conseil d'Administration (ils ne font pas l'objet de débats ou de vote).

L'évaluation est faite en 2 temps : évaluation intermédiaire en juin, évaluation en décembre.

Annexe 4 – Tableau des dépenses et des recettes exécutées sur le 6ème contrat de coopération au 30/09/2006.

	2002	2003	2004	2005	2006	Cumul		2002	2003	2004	2005	2006	Cumul
							Etat	57 130,00			56 183,00		113 313,00
Education Culture	14 027,00	4 369,00	9 658,33	9 422,84	3 336,96	40 814							
Formation guides nature			1 000,00	1 000,00	1 000,00	3 000	Région	27 974,00		9 818,50		8 476,50	46 269,00
Informatique	8 300,00		2 076,48	5 853,29	500,00	16 730	Collectivités territoriales	6 860,00					6 860,00
							Ville	7 317,00					31 047,00
Problèmes urbains	11 642,00			11 433,10	8 395,47	31 471				3 000,00			3 000,00
							Conseil général						
Santé	14 740,00		660,18	2 521,45	10 593,10	28 515							
							Ressources propres CDJA						27 070,00
Micro crédit	2 145,00		1 600,00		123,30	3 868							
							Ville de Ségou	3 048,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00		6 048,00
Frais d'envois	4 791,00			100,00		4 891							
							Partenariats	5 297,00					
Volant prévisionnel	1 775,00			9 645,89	11 222,14	22 643	Charente nature			3 000,00			3 000,00
							ANVPAH				3 200,00		3 200,00
Vacations expertises (expert conseil)			1 969,84	8 194,40	1 600,00	11 764							
Fonctionnement CDJA	7 317,00	1 016,19	4 184,54	4 024,75	3 463,73	20 006	Divers						
							Don matériel						500,00
Fleuve Niger				6 303,25	7 436,00	13 739							
Missions patrimoine					3 200,00	3 200							
Appui institutionnel			980,00	933,28	160,00	2 073							
TOTAL						202 714,00	TOTAL						240 307,00

Annexe 5- Recettes annuelles moyennes au cours du 6ème contrat de coopération.

RECETTES		
Libellé	Montant Francs	€euro
Etat	374 750	57 130,27
Région	183 500	27 974,39
Ville d'Angoulême		
Subvention Comité des Jumelages	48 000	7 317,55
Personnel	40 000	6 097,96
Accueil hébergement, voyages des Ségoviens	30 000	4 573,47
ComAga		
Véhicule	30 000	4 573,47
Subvention	15 000	2 286,74
Comité des Jumelages		
fonctionnement	21 500	3 277,65
Partenariats		
Service Départemental d'Incendie et de Secours	25 000	3 811,23
Centre Hospitalier d'Angoulême	9 750	1 486,38
Ville de Ségou	20 000	3 048,98
TOTAL	797 500	121 578,09

Annexe 6a - Tableau de synthèse des activités et éléments de résultat constatés

Thématique	Activités	Principaux acquis ¹	Principales limites	Perspectives
Education / Culture	Appui à deux centres de lecture			
	Appui à la bibliothèque du cercle	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de livres et périodiques qui correspondent aux besoins des « clients ». - Cadre partenarial efficace avec AFLAM - Renforcement du « Club des amis du livre » pour l'animation dans les écoles. - Bibliothécaire formé et capable de bien gérer la documentation; - Accroissement de la fréquentation - Partenariat de formation en informatique avec le CDJS et Congés solidaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Echec de la mise en réseau des 5 bibliothèques recensées à Ségou - Equipements informatiques mal ciblées et peu valorisées - Abonnements non renouvelés - Partenariat limité avec le Conseil de Cercle de Ségou - Comptes rendus d'activités par la BLP aléatoires et lisibilité difficile des appuis du CDJA. 	<p>Dans un cadre partenarial avec le Conseil de Cercle de Ségou et d'autres partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appui au Club des amis du livre pour la sensibilisation de la société civile ségovienne et l'organisation d'animations à la lecture - appui ciblé d'ouvrages supplémentaires.
	Appui au CDI du Lycée Cabral	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité d'ouvrages variés en quantité - Cadre partenarial efficace avec AFLAM. - Informatisation du CDI et mise en réseau pour pratiquer la recherche documentaire - Bibliothécaire formé et capable d'animer et gérer le CDI. - Existence d'une équipe de jeunes former pour la maintenance informatique. - Fréquentation de la bibliothèque et reconnaissance nationale de sa qualité de services. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'activité de recherche documentaire via le corps professoral et Internet ne s'est pas développée. - Echec de la mise en place de l'Association Pour la Culture - La pérennité des activités au même niveau qualitatif n'est pas acquise - La connection Internet n'est pas suffisamment fonctionnelle 	<p>Dans un cadre partenarial avec AFLAM, le lycée Guez de Balzac, « A Chacun Ségou » et d'autres partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation du nouveau bibliothécaire - l'aménagement de la réserve - l'amélioration de la connection Internet
Développement de l'informatique au bloc scientifique	<ul style="list-style-type: none"> - Equipement informatique du Bloc scientifique de Ségou - Voyages d'échanges avec des lycéens 	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet n'a pas abouti ; le bloc scientifique n'est pas un pole de formation et d'initiation à l'informatique 	<p>Activité abandonnée.</p>	

¹ Il s'agit des réalisations / changements observés suite aux activités réalisées. Des données quantifiées ne sont pas disponibles puisqu'il n'y a pas de système de collecte et d'analyse des informations pour l'appréciation des impacts des actions entreprises dans le cadre du jumelage.

Thématique	Activités	Principaux acquis ¹	Principales limites	Perspectives
	<p>Constitution d'un Site Internet</p> <p>Valorisation du patrimoine culturel et du tourisme durable</p> <p>Organisation de la biennale des arts à Ségou</p>	<p>angoumoisins et initiation à l'informatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de formateurs d'enseignants ségoviens à l'informatique - Site Internet www.segou.net élaboré, fonctionnel et actualisé, - Gestion privatisée au niveau ségovien - Mise en place d'un collectif des artistes ségoviens avec cotisations internes. - Organisation de 4 éditions de la biennale des arts dont la 4^{ème} sans appui du jumelage - coopération - Emergence et reconnaissance de jeunes talents ségoviens au niveau national. - Existence d'une exposition permanente à Ségou à partir de la dynamique suscitée. 	<p>pour les jeunes ségoviens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problème d'approche : le choix du bloc scientifique comme point focal était il pertinent ? - Le projet n'était pas adapté aux réalités locales (cotisation des élèves) et nécessitait une préparation plus importante. - Pas d'appropriation du site par le CDJA. Pourquoi ? - Actions du jumelage – coopération insuffisamment mises en avant sur le site. - Ne constitue pas un outil de communication et d'information pour la coopération Angoulême Ségou. Etait ce le but ? - Absence d'implication de la Commune de Ségou - Pas de dynamique partenariale suscitée avec l'OMATHO et l'ANVPH pour la promotion touristique et patrimoniale de Ségou - Personnalisation importante du projet 	<p>Ce site pourrait être valorisé dans le cadre d'actions d'éducation à la citoyenneté au Nord et /ou au Sud. A moins que l'on considère que sa gestion privée (correcte) à Ségou est une forme d'appropriation satisfaisante du projet par les ségoviens.</p> <p>S'inscrire dans la dynamique institutionnelle multi acteurs sur ce thème à Ségou. Peut être en partant des demandes de l'OMATHO et de la Commune.</p> <p>Le collectif des artistes ségoviens est désormais en partenariat avec le Festival du Fleuve Niger et l'ONG Intervida pour pérenniser ses activités.</p>

Thématique	Activités	Principaux acquis ¹	Principales limites	Perspectives
	Renforcement de capacités des acteurs locaux du tourisme ségovien	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de formateurs locaux (enseignants) pour les guides touristiques - Formation de 20 guides locaux - Existence d'une association de guides - Guides mieux appréciés par les touristes via l'amélioration de leurs prestations. - Organisation de voyages d'études au syndicat d'initiative de Saint Louis du Sénégal. - Dynamique de création d'un « syndicat d'initiative » pour le tourisme ségovien sous l'égide de l'OMATHO (impliquée dans l'ensemble des actions) 	<ul style="list-style-type: none"> - La formation des formateurs et des guides est à poursuivre pour une véritable professionnalisation des formations. - Le partenariat entre Charente Nature, le CDJA et les acteurs locaux est au point mort - L'association Balanzan Nature est en vide d'activités et n'exerce pas de suivi de l'activité des guides. 	Poursuivre la réflexion et appuyer l'OMATHO pour la mise en place du syndicat d'initiatives en lien avec d'autres acteurs (CPEL, ANVPH,...) et la Commune de Ségou.
	Réhabilitation en banco de l'îlot Somono	<ul style="list-style-type: none"> - réhabilitation achevée avec succès : 13 concessions et environ 300 personnes concernées par cette rénovation de leur habitat - filières artisanales traditionnelles locales appuyées 	<ul style="list-style-type: none"> - action dépendante encore totalement de l'aide internationale « successive » - mobilisation des contreparties locales encore insuffisantes pour garantir l'appropriation communautaire et institutionnelle. - visibilité de l'appui du CDJA délicate. 	L'état de la relation partenariale actuelle entre l'ANVPH et Via Patrimoine d'une part et le CDJA d'autre part ne se prête pas à la poursuite de cette activité. Une médiation préalable de la Ville d'Angoulême est nécessaire.
Vie économique	Projet AJCRED (Accès des Jeunes au crédit)	<ul style="list-style-type: none"> - Accès au crédit facilité pour les jeunes promoteurs par la disponibilité d'un fonds de garantie (Plus de 40 dossiers financés par la Caisse Nyesigiso et 3 dossiers financés par la BNDA) 	<ul style="list-style-type: none"> - L'institutionnalisation du dispositif de micro crédit a avorté et l'activité est suspendue - Impacts non mesurés car porteurs de projets non suivis - Définition des objectifs du projet insuffisamment formalisés 	<p>Réunir les signatures des deux présidents de comités de jumelage pour débloquer les fonds à Nyesigiso.</p> <p>Rechercher des moyens supplémentaires pour développer une activité de micro crédit pérenne ou abandonner l'activité.</p>

Thématique	Activités	Principaux acquis ¹	Principales limites	Perspectives
Problèmes urbains	<p>Analyse et traitement de l'Eau</p> <p>Assainissement</p> <p>Gestion des déchets urbains</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse de l'eau dans la ville de Ségou (eau des puits, des bornes fontaines et du réseau d'eau potable). - Informations disponibles sur les risques des différentes sources d'eau (puits, fleuve, adduction d'eau). - Augmentation de la quantité de chlore dans l'eau (adduction) par l'EDM afin d'assurer la présence de chlore dans les bornes fontaines éloignées du château d'eau. - Participation à la lutte contre une épidémie de choléra par des analyses d'eau puis des apports et dosages nécessaires en chlore. - Vulgarisation institutionnelle des études. - Existence de latrines publiques opérationnelles au quai. - Appui à la collecte des déchets solides par l'introduction et la vulgarisation de nouveaux instruments (poubelles et râtaux) ; - Tentative de valorisation des déchets verts à travers leur utilisation dans le maraîchage. 	<ul style="list-style-type: none"> - La relève pour la fourniture de réactifs n'est pas assurée. Le service technique partenaire n'a pris aucune disposition pour poursuivre l'approvisionnement en réactifs. - Les informations collectées à la suite des analyses ne sont pas diffusées au grand public. Cet état de fait limite l'effet communautaire et « populaire » de l'action. - L'échelle réduite de l'action (démarrage de programme → action pilote) - La forte subvention accordée aux familles/ménages pour l'achat des poubelles. - Le tri des déchets ne profite pas pour l'instant aux ménages qui doivent le faire. Cet état de fait limite leur engagement. L'action n'est donc pas suivie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réfléchir sur un système autonome d'acquisition des réactifs (soit la commune ; ou la commune et l'Etat, ou la commune et les consommateurs etc.) - Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation dans tous les quartiers de la ville sur la base des résultats des analyses (maîtrise d'ouvrage communal) pour susciter les impacts. - Analyser la rentabilité économique de l'action et inciter des opérateurs économiques à poursuivre l'action dans les lieux publics de la ville (marché ; terrains de port etc.) - Un système de réduction / annulation progressif de la subvention doit être mis en place dès maintenant. - Les porteurs du projet doivent imaginer une approche qui permet aux ménages de bénéficier du tri qui leur est demandé.

Thématique	Activités	Principaux acquis ¹	Principales limites	Perspectives
Santé	- Actions contre le SIDA	- Contribution à la diminution de la transmission mère – enfant par la fourniture de lait en poudre ² . - Existence d'une pharmacie communautaire aménagée. - Disponibilité de médicament dans la pharmacie de l'ONG pour les séropositifs. - Réalisation d'activités de prévention en milieu scolaire.	- Selon les responsables de SOLTHIS la famille de la mère (notamment l'époux) n'est souvent pas informée de sa séropositivité. Il est dans ce cas difficile de ne pas allaiter l'enfant puisque les autres membres de la famille ne le comprendraient pas. - Difficultés à suivre la mère et l'enfant sur la durée pour diverses raisons logistiques, financières et sociologiques. Donc impacts limités.	- Renforcer la sensibilisation des familles des mères porteuses de VIH/SIDA. Des actions intenses auprès de ce groupe cible pourraient permettre une plus grande implication des communautés à la prise en charge des personnes malades du SIDA. - Mais la poursuite de l'appui du CDJA n'est pas une nécessité.
	- Appui au centre de santé de Darsalam	- Accroissement de la fréquentation de la maternité du CSCOM par l'accroissement de sa capacité d'accueil et de services. - Augmentation du capital médicament. - Apports d'équipements réguliers	- Le médecin chef du CSCOM semble être le « cœur de l'action ». Les autres acteurs (les membres de l'ASACO ainsi que les autorités communales) sont beaucoup cités mais pas très « visibles ».	- Travailler davantage sur l'implication des acteurs clés aux actions réalisées avec le CSCOM e notamment l'ASACO et la Commune
	- Formation et appui	- Personnel formé en soins obstétricaux (personnel actuellement capable de gérer les hémorragies post accouchement). - Nombreux voyages d'échanges et formations dans le cadre du partenariat inter hospitalier	- L'implication relative du CDJA dans les activités du partenariat inter hospitalier ne permet pas de connaître l'efficacité et les effets positifs sur les capacités du personnel de santé ségovienne formé.	- Redonner de la cohérence aux deux interventions dans un cadre global de coopération décentralisée. - Poursuivre les formations techniques précisément ciblées et adaptées aux réalités locales.

² Des données quantifiées ne sont pas disponibles puisque le suivi des enfants reste délicat à organiser localement.

Annexe 6b - Description détaillée des activités réalisées et analyses particulières.

❖ Activités du groupe problèmes urbains

Les activités du « groupe problèmes urbains » ont été réalisées selon trois axes importants à savoir :

- L'eau potable (promotion de l'accès à l'eau potable) ;
- L'assainissement (appui à l'équipement pour la gestion des déchets solides ; création d'infrastructures pour la salubrité...)
- Et l'appui à l'éducation en matière d'hygiène et assainissement (information et sensibilisation des populations pour la modification de comportements et d'attitudes en matière d'hygiène et d'assainissement).

Les acteurs ségoviens impliqués dans la réalisation des activités sont les suivants :

- Le Service d'Hygiène et Assainissement du centre de Santé de Référence de Ségou pour l'analyse des eaux de boissons (eau de puits et eaux de bornes fontaines fournie par l'EDM) ;
- Des GIE d'assainissement (et notamment le GIE d'assainissement du quartier de Bougoufié) pour l'appui à la gestion des déchets ménagers (promotion de nouveaux types de poubelles) conformément au Plan Stratégique d'Assainissement de Ségou ;
- Un comité de pilotage (composé de représentants de la mairie de Ségou ; du Comité de Jumelage Ségou ; du président de la fédération des coordinations des GIE de collecte ; du Comité de Jumelage d'Angoulême) pour la mise en place de la politique d'assainissement et d'eau potable et le suivi des actions ;
- La Mairie de Ségou qui a la charge d'actions complémentaires nécessaires pour l'atteinte des objectifs (par exemple le suivi de l'application des règles hygiène et d'assainissement de la ville et l'enlèvement des déchets des sites intermédiaires vers la décharge finale située à l'extérieur de la ville).
- Les ONG intervenant à Ségou et travaillant dans les domaines Eau et Assainissement (AIFD ; INTERVIDA et ALPHALOG).
- Les populations dans les quartiers de Ségou qui constituent le groupe cible et les bénéficiaires directs des actions.

Les principales actions réalisées sont les suivantes :

• Action « Eau potable »

Cette action a démarré en 2002 par un appui (formation et équipement de l'agent et fourniture de réactifs pour les analyses) à la Cellule Hygiène Assainissement du centre de santé de référence de Ségou (Centre de Santé Famory Doumbia). Ses objectifs sont les suivants :

- déterminer les pollutions des eaux à Ségou ;
- disposer de résultats tangibles en vue de mener des actions de sensibilisation à la consommation d'eau potable ;
- maintenir et renforcer les compétences locales en matière d'analyse de la qualité de l'eau.

Les activités suivantes ont été menées :

- Equipement de la cellule d'Hygiène Assainissement du centre de santé pour les analyses ;
- Analyse de l'eau dans la ville au niveau d'un échantillon de puits et de bornes fontaines. Cette activité avait comme objectif la collecte d'information sur la potabilité de l'eau à Ségou dans le but d'en informer les services chargés de l'approvisionnement en eau potable et les consommateurs ;

Ces activités ont permis de collecter des informations utiles et précises sur les points d'eau potable et non potable à Ségou (fleuve, puits). L'action a été jugée utile par les partenaires (commune, services techniques) et les usagers.

Cependant, des actions d'information et de sensibilisation du public n'ont cependant pas été réalisées ce qui ne garanti l'impact de la démarche au bout du compte.

Le responsable de la Cellule d'Hygiène et Assainissement du « Centre Famory DOUMBIA », a affirmé que les informations obtenues à la suite des analyses ont permis :

- à l'EDM de faire les corrections nécessaires pour assurer la présence (à dose acceptable) du chlore dans l'eau (adduction d'eau) ;
- de contribuer juguler une épidémie de choléra aux alentours de Ségou grâce à la fourniture urgente de réactifs et à des traitements adaptés des points d'eau contaminés ensuite ;
- aux familles de l'échantillon, d'être incitée à changer leurs sources d'approvisionnement en eau potable (abandonner l'eau du puits et du fleuve pour celle des bornes fontaines) ;

Cet état de fait aurait contribué à la réduction de la proportion de maladies liées à la consommation d'eau non potable.³

Les principaux problèmes évoqués sont la difficulté d'informer et sensibiliser (par manque de moyens), les populations sur les résultats des analyses et d'assurer l'approvisionnement régulier en réactifs au niveau du Service d'hygiène et assainissement du CSRef.

La poursuite de cette action, sans appui extérieur notamment celui du « jumelage », n'est pas assurée. La preuve est que toutes les activités menées dans le cadre de la réalisation de l'action sont à présent arrêtées.

- **La vente de poubelles**

Cette action a été initiée en réponse au problème des insuffisances constatées dans la collecte des déchets ménagers qui se manifestent par l'accumulation de déchets solides dans les rues de Ségou entraînant du coup d'importants problèmes d'insalubrité. Elle a été sous forme d'une phase test en 2002. Elle a consisté à doter une cinquantaine de famille de poubelles fabriquées sur place. Ces poubelles expérimentales devaient permettre aux familles de faire la collecte quotidienne des ordures et de désensabler celles ci dans le but de faciliter leur transport par les charrettes asines des GIE. L'accumulation de sables dans les charrettes provoque un renouvellement trop important des ânes et un coût économique important pour les GIE collecteurs.

³ Des données précises sur les impacts de ces actions ne sont pas disponibles. Les affirmations sur les changements observées restent subjectives.

Une évaluation du test a été faite en 2003 dans le but d'initier une action efficace à une échelle plus grande dans l'ensemble des quartiers de Ségou.

La fabrication et la distribution de poubelles à une échelle plus importante dans l'ensemble des quartiers de la ville ont démarré en 2005. Une poubelle est fabriquée à 8.700 F CFA et cédée à l'utilisateur à 3.000 F CFA payable en 3 mensualités par ce dernier (1.500 F CFA à la livraison et 750 F CFA / mois au cours des deux autres mois). Un râteau est livré avec la poubelle pour limiter la présence de sable dans la poubelle.

Les GIE partenaires ont assuré l'approvisionnement en poubelle de quelques familles abonnées. Le ramassage des ordures est effectué deux fois par semaine contre le paiement par l'abonné de la somme de 750 F CFA par mois.

A la date du 1^{er} décembre 2006, 590 poubelles ont été distribuées, dont 535 achetées par les familles via le GIE, et 55 utilisées dans le cadre de l'expérimentation du tri et dans les actions promotionnelles.

La subvention de l'achat des poubelles par le « jumelage » atteint 65,5%. **Cet état de fait ne favorise pas une autonomisation à court et moyen terme du système mis en place.**

- **Une expérimentation de tri de déchets**

Une expérimentation du tri des déchets biodégradables a été réalisée dans une vingtaine de familles au quartier Bougoufiè. Elle a consisté à mettre à la disposition des familles une poubelle spécifique du même type que celle des déchets ménagers et un site de stockage du bio déchet à proximité de la zone maraîchère en accord. L'expérimentation a été réalisée avec le GIE d'assainissement « Kin Ka Sanya » contre une indemnisation pendant 8 mois. Les problèmes suivants ont été observés au cours de l'expérience :

- faible quantité de déchets organiques,
- difficultés dans la bonne exécution du tri,
- familles peu nombreuses et non représentatives de la population de Ségou,
- changement comportemental difficile à mesurer.

La faisabilité de cette action à Ségou n'est pas encore évidente. Elle nécessite au préalable une acceptation du principe et de l'utilité du tri par les populations ;

- **La Construction de latrines**

Cette action s'inscrit dans le cadre du nouveau programme tri annuel « Eaux , déchets urbains, assainissement » cofinancé par la COMAGA et l'Agence de l'Eau Adour Garonne dans le cadre du futur 7^{ème} contrat de coopération.

Une latrine de 4 blocs a été réalisée sur le site du « Festival du Fleuve Niger » à proximité du marché sur le quai du fleuve Niger. Elle a coûté 2.500.000 F CFA. Elle est gérée par une structure privée qui gère également les latrines publiques du « grand marché » de Ségou. Elle est d'une grande utilité publique et commence à améliorer la salubrité du site. Elle est pour l'instant bien utilisée par les forains qui fréquente le marché de Ségou. C'est son utilisation et sa gestion sur la durée qui est à surveiller.

- **Appui à l'éducation en matière d'hygiène et assainissement**

Les principales activités réalisées dans le cadre de cette action sont les suivantes :

- La tenue d'un stand lors du Festival du Fleuve Niger, avec panneaux d'information et poubelles témoins,

- La présentation des résultats des analyses effectuées à Ségou sur la qualité de l'eau, lors du forum sur l'eau du festival du fleuve Niger 2006,
- Une intervention radiodiffusée,
- La publication dans une revue locale des résultats des analyses sur la qualité de l'eau,
- Une intervention au lycée Cabral auprès des élèves de biologie.

❖ **Activités du groupe vie économique**

Une action pour faciliter l'accès des jeunes au crédit pour le financement d'activités génératrices de revenus a été initiée à partir de mai 2000. L'idée de cette action découle d'une étude réalisée pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés sans emploi. Les objectifs de l'action sont les suivants :

Objectifs généraux :

- Développer l'accès des jeunes au crédit ;
- Développer le réflexe financier et entrepreneurial ;
- Développer l'économie locale de Ségou.

Objectifs spécifiques

- Favoriser et appuyer l'accès des jeunes au crédit en couvrant une partie du risque ;
- Eduquer les jeunes au crédit institutionnel ;
- Favoriser et provoquer l'investissement productif par un appui aux jeunes dans le montage et suivi de leur projet.

Une convention entre la Caisse de Crédit Nyèsigiso (bureau régional de Ségou), le Comité de Jumelage de Ségou et le Comité de Jumelage d'Angoulême a permis de financer une quarantaine de dossiers soumis par des jeunes de Ségou. Cette convention a permis de déposer auprès de la Caisse Nyèsigiso un fonds de garantie de 11 millions francs CFA afin qu'elle accorde aux jeunes des prêts spécifiques à un taux négocié. Ces micro crédits obéissant aux caractéristiques financières essentielles suivantes :

- Le plafond de chaque prêt octroyé est de 500 000 CFA
- Le taux de prêt est de 19% d'intérêts
- L'apport personnel du bénéficiaire est de 25 % du montant demandé

Un centre d'écoute pour les jeunes a été mis en place. Il avait comme rôle la réception des jeunes, l'analyse et le montage de leurs projets (avec l'appui de la Boutique de gestion) ainsi que la transmission des projets à la Caisse Nyèsigiso pour financement.

L'action a été gérée par un comité de gestion de 4 membres (un président, un rapporteur, un trésorier et un secrétaire général) présidé par le 1^{er} adjoint au Maire de la Commune de Ségou.

Selon les acteurs ségoviens (membres du comité de gestion de l'action), l'action a connu un tournant avec la modification de l'objectif initial à partir d'une mission angoumoisine qui a repositionné la création d'emplois par les promoteurs des projets comme objectif centra du dispositif de micro crédit. Cette nouvelle donne a exigé le rehaussement du plafond des

prêts à accorder (de 500.000 F CFA à 1.500.000 F CFA). Du fonds de garantie de départ à Nyèsigiso, 6 millions de F CFA ont été prélevées et déposés (comme fonds de garantie) à la BNDA. 4.800.000 F CFA sont restés à Nyèsigiso pour la garantie des financements non encore clôturés⁴.

Dans une logique d'institutionnalisation du micro crédit, il fallait donc quitter la Caisse de crédit Nyèsigiso pour une banque institutionnelle (la BNDA). Une première convention avec la BNDA a permis de financer 2 dossiers. Puis le constat a été fait que les conditions de prêts n'étaient pas acceptables pour les porteurs de projets notamment les garanties bancaires sollicitées.

L'action est bloquée depuis 2005 à cause de la difficulté dans la mise en application d'une seconde convention en principe négociée avec la BNDA.

Au total, ce projet est confus du fait :

- De la divergence de visions et d'objectifs des partenaires (CDJA et CDJS),
- Du manque de transparence dans la gestion du changement d'institutions de financement et dans le transfert du fonds de garantie.

❖ **Activités du Groupe santé**

Les activités du groupe santé répondent à deux « objectifs » majeurs :

- l'amélioration qualitative et quantitative de la prise en charge des patients,
- le recul de la mortalité par l'amélioration des soins

Pour ce faire, les modes d'actions retenus sont :

- l'apport en infrastructures et équipements médicaux auprès des structures partenaires ;
- le renforcement de capacités du personnel par la formation et les échanges

3 blocs d'activités ont ainsi été progressivement définis avec la volonté permanente de responsabiliser des partenaires locaux dans la mise en oeuvre et le suivi des activités :

- **La prévention et le traitement contre le SIDA**

Ce volet d'activités a reposé sur la mise en place de deux partenariats, l'un avec l'ONG Walé, et l'autre avec l'ONG Solthis.

Le partenariat avec l'ONG Walé a consisté en plusieurs appuis budgétaires pour (i) l'organisation de journées de plaidoyer, de mobilisation communautaire et de sensibilisation en matière de prévention du VIH SIDA, (ii) la fourniture de réactifs aux tests de séropositivité, (iii) l'appui en stock de médicaments d'abord pour lutter contre les maladies opportunistes et renforcer les traitements ARV.

Le Directeur de l'ONG Walé a pu bénéficier d'un voyage d'échanges en 2004 ou des contacts ont été pris avec AIDES Angoulême sans suite put l'heure.

⁴ Selon le président du comité de gestion, seules les signatures conjointes des présidents du CDJA et du CDJS peuvent permettre le déblocage de cette tranche du fonds de garantie demeurée à la caisse de crédit et d'Épargne Nyèsigiso.

Aujourd'hui, l'ONG Walé suit plus de 690 patients dont 50% sont sous traitements anti rétroviraux. La fourniture de médicaments aux patients est réelle mais difficile malgré l'engagement promis de l'Etat malien.

Les appuis du CDJA sont hautement considérés par l'ONG Walé qui estime qu'ils ont pu contribuer à la l'émergence et la formalisation des activités de sa pharmacie. Ces appuis étaient de surcroît ciblés sur des domaines d'activités ou l'ONG Walé disposant de peu de moyens.

Deux regrets sont toutefois à signaler :

- l'ONG Walé s'est eu préoccupée de rendre compte de ces activités (y compris financièrement) ni au CDJA ni au CDJS et il est impossible d'apprécier aujourd'hui l'efficacité et les effets de l'appui du CDJA sur les activités de l'ONG Walé et leurs impacts,
- les activités de la pharmacie ne sont pas encore sécurisées sur la durée alors que l'accompagnement des malades est lui nécessairement sur le long terme.

Le partenariat avec l'ONG Solthis a consisté en une subvention du comité de jumelage de 5 000 Euros pour l'acquisition de lait en poudre destiné aux femmes porteuses du VIH SIDA mais en situation d'allaitement maternel. Il est avéré que dans cette situation, 30 à 45% des mères transmettent le virus à l'enfant.

Le but recherché est ici de contribuer à la baisse de la transmission du VIH SIDA de la mère à l'enfant.

L'origine ségovienne de cet appui du CDJA à l'ONG Solthis réside dans une demande de l'Hôpital Régional de Ségou où le Directeur adjoint présidait la commission santé du CDJS.

Les résultats de cette initiative portée par l'ONG Solthis ne sont pas encore affirmés. Pour des raisons personnelles (le mari n'est pas toujours au courant de la séropositivité de la mère), sociologiques (ne pas donner le sein pour allaiter un bébé est mal perçu au Mali) et économiques (les déplacements des patients sont difficiles à prendre en charge), le suivi des mères et des enfants est encore aléatoire.

Solthis dispose ainsi d'un échantillon de 80 enfants suivis pour émettre un constat de résultats mitigés :

- 25 % des enfants nés de mères séropositives détectées sont effectivement suivies. Sur cette proportion, le taux d'acceptation sur la durée (jusqu'à l'âge de 18 mois pour le nourrisson) du lait artificiel est approximativement de 2/3^e des mères ;
- Le taux de transmission de la mère à l'enfant est de 15% environ pour ceux qui ont suivi le dispositif sur toute sa durée. Soit une réduction d'environ 50% du risque transmission,
- le taux de transmission de la mère à l'enfant est de 20% si l'allaitement maternel a lieu mais avec des irrégularités dans le suivi ;
- comme déjà dit le taux de transmission de la mère à l'enfant est d'environ 40% des cas si dispositif n'a pas fonctionné.

Au delà de la difficulté de mobilisation régulière des mères bénéficiaires, d'autres facteurs tendent à s'interroger sur la pertinence de cette activité :

- l'allaitement par lait artificiel compte des risques microbiens compte tenu du contexte de salubrité et d'hygiène dans lequel les mères sont amenés à faire les préparations,
- l'allaitement artificiel stigmatise socialement la maladie et la mère porteuse du virus,
- le déploiement du dispositif de suivi à l'Hôpital Régional pose des problèmes logistiques importants aux mères bénéficiaires,
- il est médicalement acquis que l'allaitement artificiel n'est pas le remède approprié ç à la lutte contre la transmission Mère Enfant du virus. A l'avenir, le traitement adapté en ARV des mères est la meilleure solution médicale

Au total, un problème d'approche se pose dans ce projet. Comme l'admet Solthis, il s'agit d'une démarche de recherche opérationnelle ou recherche action. **Il aurait été donc plus judicieux de s'impliquer sur la base de réussites et d'une efficacité déjà constatée de la pratique soutenue.**

Aujourd'hui, la convention de partenariat entre L'ONG Solthis et le CDJA n'est pas renouvelée malgré les demandes apparemment répétées de la première.

- **la Santé communautaire**

L'organisation de la pyramide sanitaire au niveau de la Commune Ségou comprend :

- l'Hôpital à vocation régionale,
- le Centre de Santé de Référence compétent au niveau du Cercle de Ségou
- 6 Centres de santé communautaire à vocation communale. Ils agissent au niveau du quartier et sont gérés par des associations de santé communautaire (ASACO) avec l'appui de la Commune dans le cadre du transfert de compétences liée aux lois de décentralisation. Malheureusement, celle ci ne dispose pas de budgets affectés à cet appui

Aujourd'hui, 2 CSCOM semblent réellement fonctionnels (dot le CSCOM appuyé par le CDJA), les autres sont dépourvues de personnel et/ou de moyens rudimentaires de fonctionnement.

Après concertation avec la Commune de Ségou et l'ONG ALPHALOG, il a été décidé de contribuer à l'amélioration de la fonctionnalité et des soins au CSCOM Darsalam. Un nombre conséquent d'activités ont alors été menées :

- le renforcement de capacités dans le cadre d'un voyage en France du Médecin Chef du CSCOM ;
- une formation en Soins obstétricaux d'urgence (lutte contre les hémorragies sanguines) délivrée auprès des sages femmes du CSCOM et des accoucheuses traditionnelles (matrones) du quartier et de la Ville ;
- la fourniture de réactifs gynécologiques ;
- des apports ponctuels en médicaments suite à une défaillance de l'approvisionnement normal via le dépôt du CSRef ;
- l'extension de la maternité par la construction et l'équipement d'une salle d'accouchement.

De nombreux résultats et impacts ressortent des différents appuis fournis :

- la diminution constatée du nombre d'hémorragies sanguines comme cause de décès post accouchement à Ségou,
- la fréquentation accrue du CSCOM⁵ de Dar Salam due à l'amélioration de la qualité de ses soins et de son accueil pour la prise en charge des patients et notamment les femmes enceintes,
- la mise en relation du CSCOM avec d'autres partenaires comme l'ONG Intervida
- une expertise technique du Nord alliée à un engagement bénévole reconnue par les partenaires bénéficiaires au SUD,
- le maintien du Médecin Chef actuel au niveau du CSCOM⁶
- une bonne responsabilisation des acteurs locaux et notamment l'ASACO pour la réalisation du chantier d'extension de la maternité,
- indirectement, la bonne santé de l'ASACO qui, fait exceptionnel possède des réserves de trésorerie,

Les limites constatées résident notamment dans :

⁵ Au CSCOM : 880 accouchements en 2004 / 1341 accouchements en 2005 / 1449 accouchements en 2006

⁶ Selon ses propres dires.

- la difficile mesure de l'efficacité chiffrée des appuis sans possibilité de mesure des écarts à travers la programmation de résultats attendus par rapport à des données quantitatives de départ connues,
- une faible implication du CDJS et de la Commune de Ségou,
- des moyens encore limités au regard des besoins en particulier des autres CSCOM de Ségou,
- la quasi absence de mobilisation de contreparties communautaires (ASACO) dans une logique de partenariats formalisés entre institutions.

Face à l'étendue des besoins sanitaires à Ségou, la nécessité de décongestionner l'Hôpital régional et d'installer une santé de réciprocité et de disponibilité dans les quartiers, **l'appui aux CSCOM de la ville de Ségou nous paraît être une piste de travail intéressante pour la thématique santé de cette coopération décentralisée.**

En outre, elle pourra et devra ce faire dans un cadre multi partenarial avec le Ministère de tutelle, la Commune de Ségou et les ASACO. Dans un cadre de coopération décentralisée, cela offre un champ d'intervention à la fois institutionnel et communautaire idéal.

- **La formation et le renforcement de capacités**

Ce volet d'activités a été concrétisé partiellement à travers les formations en SOU délivrés à Ségou, les voyages d'échanges techniques à Angoulême du Médecin Chef du CSCOM de Dar Salam et du Directeur de l'ONG Walé ainsi qu'à travers la formation « sur le tas » de responsables de sensibilisation à la lutte contre le VIH SIDA en lien avec le CSRef.

Mais l'essentiel des actions de renforcement de capacités dans un cadre Angoulême Ségou se sont déroulées sur la période du 6^{ème} contrat à travers la coopération inter hospitalière (cf annexe sur les partenariats connexes...) entre l'Hôpital Saint Girac d'Angoulême et l'Hôpital Régional de Ségou. Dans ce cadre de nombreux échanges et actions de formation ont été réalisés. Nous retiendrons :

- des formations sous forme d'échanges techniques en gynécologie, endoscopie digestive, anesthésie réanimation, pharmacie laborantine,
- l'accueil à l'hôpital Saint Girac d'Angoulême de plusieurs cadres hospitaliers ségoviens et un appui organisationnel au bloc technique de l'Hôpital régional,
- l'élaboration d'un projet de soins infirmiers et obstétricaux,
- plusieurs missions d'échanges dans le cadre de l'élaboration du projet d'établissement de l'Hôpital Régional de Ségou.

A compter de la signature d'une convention de coopération entre les deux hôpitaux en 1999, le CDJA pourtant initiateur de ce partenariat quelques années auparavant fut peu voir pas impliquée dans ces appuis auprès de l'hôpital Régional de Ségou⁷.

❖ **Activités du Groupe Education, Art, Culture**

Ce groupe thématique comprend à priori deux blocs d'activités distincts : la culture et l'éducation. Mais à l'examen des faits nous constatons que les actions éducatives concernent exclusivement le développement et l'accès aux technologies informatiques et à la lecture. Nous ne présenterons donc pas les activités séparément⁸.

⁷ Un membre bénévole du groupe thématique santé du CDJA est un ancien cadre hospitalier de l'Hôpital Saint Girac d'Angoulême. Il a depuis lors fondé l'association Kalan Ni Keneya et entreprend de monter un partenariat entre son association et l'hôpital régional de Ségou...

⁸ La commission art & culture a pris son indépendance au début du 6ème contrat de coopération à Ségou estimant que les enseignants « noyautaient » cette commission thématique du CDJS.

➤ *La culture*

• **L'appui aux artistes ségoviens.**

L'action majeure du CDJA dans ce domaine réside dans l'organisation de la biennale des arts,

Cette action fut initiée par un membre bénévole de la Commission Angoulême Ségou également Directeur du Centre Socio Culturel de Rives Charente. Là encore, le bénévolat caractéristique du CDJA servi de catalyseur à la création d'un partenariat avec un établissement angoumois dans le but de mettre sur pied un projet d'activités à Ségou.

Cette action a démarré par la réalisation d'un diagnostic de la situation et du potentiel des artistes ségoviens occasionnant la production de fiches pour les artistes recensés puis leur inscription sur le site www.segou.net.

Parallèlement à la réalisation de cette étude, un projet d'une exposition des artistes ségoviens fut mis au point.

De 2000 à 2007, 4 « biennale des arts » (nom de l'exposition) furent organisés à Ségou avec en moyenne 30 artistes exposants et un taux de renouvellement d'environ 20%. L'implication du CDJA fut dégressive au cours des trois premières éditions. Ces festivals suscitèrent la participation du Ministère de la culture et déjà plus de 1 000 visiteurs en 2004.

En 2007, la 4^{ème} édition se déroula dans le cadre du Festival du Fleuve Niger avec l'appui de ce dernier, de l'ONG Intervida et d'artistes bamakoïses mais sans appui quelconque du CDJA et/ou du centre socioculturel Rives Charente.

Durant cette période, des artistes ségoviens furent invités pour exposer à Angoulême et un sculpteur fut formé à des techniques qu'il sut valoriser à son retour à Ségou. Il est désormais soutenu par d'autres partenaires au développement.

Les impacts de ce projet furent également intéressants. A titre d'illustrations :

- un collectif des artistes et un système de cotisation en interne furent mis en place qui permit à ceux-ci de cofinancer l'événement à partir de la 3^{ème} édition,
- plusieurs artistes ségoviens ont obtenu une reconnaissance nationale avec la biennale des arts comme tremplin,
- mise en place sur le quai du fleuve Niger et sur la base du cadre multi partenarial négocié lors du festival du fleuve Niger d'une exposition permanente des artistes ségoviens,
- cette action a contribué à la dynamique de promotion patrimoniale et touristique actuellement en cours à Ségou.

Au total, cette activité est une réussite et la biennale des arts ou « expo Balanzan » est en cours d'institutionnalisation. Même si les artistes ségoviens ont encore d'appuis financiers extérieurs, ils sont autonomes dans l'organisation de l'exposition. On regrettera toutefois que (i) la Commune de Ségou n'ait plus soutenu cette dynamique, (ii) le CDJA n'ait pas davantage tenu compte de ce projet au niveau de ce qu'il pouvait offrir en matière de réciprocité et d'échanges culturels (valeurs historiques du jumelage Angoulême Ségou). Nous sommes dans le cas de figure d'une personnalisation importante du projet au niveau du CDJA. Mais pouvait-il en être autrement ?

• **La protection du patrimoine culturel**

En date du 30 Novembre 2006, une convention de partenariat a été signée entre l'Association Via patrimoine et le CDJA portant sur la réhabilitation d'un îlot en banco dans un quartier populaire de Ségou. Cela dans le cadre d'un programme plus vaste de

réhabilitation du patrimoine culturel soutenu par l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire. La réhabilitation est achevée et de qualité. L'appropriation par les habitants garantie du fait qu'il de leur habitat⁹ et des filières artisanales locales sont créées ou soutenues via les chantiers (maçonnerie traditionnelle, fours pour les femmes,...). A notre sens la contrepartie mobilisée par les habitants aurait pu être plus importante (main d'œuvre du quartier indemnisée 1000 F.CFA / jour /personne, préfinancements du chef de quartier, engagement du quartier à la maintenance et la salubrité mais de mobilisation de moyens bruts).

Cependant, le CDJA n'est pas satisfait de ce partenariat pour lequel il estime que la lisibilité de son appui (cofinancement de 5 000 euros sur un budget global de 30 000 euros) n'est pas assurée. Effectivement, à la différence de ses autres actions, ce n'est pas ici le CDJA qui assure le portage institutionnel de cette activité. Il n'en est qu'un partenaire (parmi d'autres). Mais Via Patrimoine et l'ANVPH ont ils souligné l'implication du CDJA et valorisé ce partenariat ?

La question des objectifs partagés entre ces deux partenaires n'est pas clarifiée. Il semble que suite à des enjeux institutionnels liés au soutien de la Vile d'Angoulême ; le CDJA « se soit senti obligé » de soutenir cette action de Via patrimoine et de l'ANVPH à Ségou alors que cela n'obéissait pas à son mode d'intervention traditionnels.

➤ *L'éducation et l'appui à la lecture*

• **L'appui à la Bibliothèque du Cercle de Ségou**

L'objectif principal de cette activité était l'amélioration de la fonctionnalité et de la fréquentation de la Bibliothèque de Lecture Publique (BLP). Elle mettait en relation essentiellement le bibliothécaire à Ségou et les compétences éducative et informatique du Groupe Education – Culture de la Commission Angoulême Ségou

Les activités développées consistent essentiellement en (i) l'apport d'équipements informatiques, (ii) la prise en charge de formations en bibliothéconomie et reliures, (iii) la fourniture d'ouvrage et d'abonnements, (iv) l'organisation de voyages d'échanges au profit du club des Amis du livre¹⁰, (v) apport d'infrastructures et d'équipements.

Egalement, un partenariat étroit étant noué entre la Commission Angoulême Ségou et le projet AFLAM, le bibliothécaire eu accès à une formation en France.

Par l'entremise du CDJS et de son partenariat avec l'Association Congés Solidaires, la BLP devint un point focal pour la délivrance de formations en informatique auprès de jeunes ségoviens (une soixantaine de jeunes formés).

Les résultats sont aujourd'hui aléatoires en fonction des activités. Les équipements informatiques sont vieillissants et très peu fonctionnels, les abonnements appuyés par la Commission Angoulême Ségou sont suspendus depuis plus d'un an. En revanche, les aménagements furent utiles et avec les apports d'ouvrages et l'appui aux « Amis du livre » ils ont contribué à **l'accroissement de la fréquentation de la BLP.**

Au total, ce projet a souffert de plusieurs difficultés : (i) le manque de complémentarité avec l'Association angoumoisine A chacun Ségou également partenaire de la BLP, (ii) les faibles moyens de la BLP et du Conseil de Cercle de Ségou dont elle dépend, (iii) une lisibilité de l'appui du jumelage – coopération limitée du fait de la multiplicité des partenaires intervenant

⁹ 13 concessions et près de 350 habitants concernés pour un budget global d'environ 30 000 euros. Ce qui témoigne d'une bonne efficacité de cette action.

¹⁰ Regroupement de jeunes et personnes ressources organisant des séances de sensibilisation et de motivation à la lecture dans les écoles et les structures de jeunes de la Ville.

auprès de la BLP¹¹ et de l'irrégularité des retours d'information et rendus d'activités de cette dernière (à moins que ce ne soit la diversité des canaux d'information utilisée entre la BLP et le Commission Angoulême Ségou qui provoque une déperdition notoire d'informations).

Aujourd'hui, ce partenariat est susceptible de continuer dans le cadre d'une convention tripartite impliquant le Conseil de Cercle et agissant selon deux axes : (i) l'appui au club des amis du livre pour garantir la fréquentation de la BLP, (ii) l'appui ciblé en ouvrages (mais pas en abonnements qui est une action par nature non pérenne) et le renforcement des capacités de gestion et d'animation pour valoriser cette fréquentation.

- **L'appui au CDI du Lycée Cabral**

L'objectif initial du projet était le développement de la lecture scolaire à Ségou. Il fut ainsi tenté de mettre en réseau ou de fédérer les différentes bibliothèques de Ségou (lycée Cabral, BLP, Ecole fondamentale, bloc scientifique, mission catholique). Un constat d'échec s'est imposé à cette démarche assez rapidement.

Mais grâce aux résultats obtenus auprès du CDI du lycée Cabral, l'objectif initial est tout de même atteint, le CDJA a largement contribué à la mise en place d'un CDI fonctionnel et de référence nationale au lycée Cabral. Devenu un vrai pôle de lecture et de culture à Ségou. Cela en partie grâce à divers appuis du CDJA :

- apports conséquents en ouvrages (environ 2500),
- dotation de matériel informatique (6 ordinateurs),
- équipements informatiques et techniques dont l'installation d'un logiciel de gestion ;
- l'aménagement d'une salle informatique pour les professeurs annexée au CDI ;
- la formation du bibliothécaire et du corps professoral, l'appui conseil technique, pédagogique et organisationnel régulier lors de missions sur place des bénévoles de la Commission Angoulême Ségou ou lors de missions en France du gestionnaire du CDI du lycée Cabral.

Ces appuis étaient pertinents et efficaces dans le sens où ils répondaient à des besoins précis et concrets et ont toujours contribué à l'accroissement de la fréquentation du CDI¹².

Il faut ajouter d'autres facteurs causaux à la réussite de projet :

- la complémentarité excellente, fruit d'une concertation régulière entre la Commission Angoulême Ségou et le programme national AFLAM soutenu par la coopération française et qui avec des moyens plus importants a relayé l'action du CDJA et porté la reconnaissance nationale du CDI,
- la mise en complémentarité des initiatives du CDJA avec celles deux autres acteurs angoumoisins : le lycée Guèze de Balzac et l'Association A Chacun Ségou. Cette mise en complémentarité fut effectuée par le gestionnaire du CDI. Elle fut peut être facilitée aussi par le fait qu'une bénévole de la CASD est membre des trois instances !
- la qualité et la rigueur de la gestion du CDI par le personnel du Lycée Cabral.

Les impacts sont nombreux. Outre le fait qu'il soit cité en exemple sur le plan national et que son gestionnaire est désormais un formateur agréé par l'Etat malien, le CDI est un lieu de lecture, d'animation à la lecture et d'initiation à l'outil informatique.

Quelques limites sont cependant à signaler :

¹¹ ONG Intervida, Centre National de Lecture Publique, Programme AFLAM, le CAP.

¹² Aujourd'hui, le CDI du lycée Cabral reçoit environ 400 élèves quotidiennement sur un effectif total avoisinant les 2 000 élèves.

- la formation des professeurs pour l'enrichissement des cours via le développement de l'activité de recherche documentaire via Internet a été réalisée. Mais la formation n'a pu être renouvelée ni atteindre son objectif car la mobilisation des professeurs pour cette activité posait des problèmes organisationnels et pratiques devenus insurmontables,
- l'échec de la mise en place de l'Association Pour la Culture en lien avec les membres de l'association Balanzan Nature et qui devait regrouper plusieurs enseignants du lycée Cabral,
- à l'heure actuelle, la pérennité des activités du CDI à ce niveau qualitatif n'est pas acquise. Loin s'en faut : (i) l'appui du CDJA est dégressif (ce qui est compréhensible après plusieurs années de soutien) et le programme AFLAM n'est garantie d'être renouvelée, (ii) le gestionnaire de la bibliothèque est en retraite et son successeur est à former, (iii) le CDI ne dispose pas de fonds propres suffisants pour assurer la maintenance de son matériel et des équipements informatiques et (iv) la Direction du lycée soutient timidement l'extension du CDI¹³.

La poursuite des activités d'appui dans un cadre partenarial contractualisé (entre acteurs angoumoisins et avec le programme AFLAM doit s'orienter sur :

- la formation du nouveau gestionnaire du CDI,
- la valorisation de la réserve qui comporte de nombreux ouvrages et matériel vidéo mais qui n'est pas exploitée,
- la résolution technique (et budgétaire ?) du problème de connection Internet.

• Le développement informatique

L'appui informatique de la Commission Angoulême Ségou aux partenaires locaux fut transversal à toutes les activités du groupe thématique Education à travers l'équipement informatique du CDI du lycée Cabral (dans lequel un centre de ressources a été installé) et de la Bibliothèque de cercle et le renforcement de capacités des bibliothécaires respectifs.

Plus spécifiquement, un projet de formation et d'initiation des jeunes ségoviens à l'informatique fut développé avec comme point focal, le bloc scientifique. Une association locale devait y être hébergée pour délivrer les prestations informatiques et constituer un pôle de formation. Ce projet permis les activités suivantes :

- équipements informatiques (4 ordinateurs),
- formation de formateurs au sein du corps professoral ségoviens,
- formations des jeunes sous la forme d'un voyage d'échanges de jeunes angoumoisins.

Malheureusement du fait de la non maintenance des équipements informatiques par manque de moyens humains et budgétaires au niveau du bloc scientifique, de l'absence de formateurs compétences bénévoles, des difficultés de mobilité et de capacité à cotiser des jeunes ségoviens, ce projet fit log feu. Aujourd'hui, les équipements informatiques sont en partie détériorées (2 ordinateurs fonctionnent sur 4), sous utilisées et quelques formations sont délivrées mais dans un cadre privé à des adultes.

Il apparaît ici que l'analyse de faisabilité antérieure au lancement des activités était trop sommaire et ne tenait pas assez compte des réalités locales.

¹³ La Fondation Air France et le Ministère de l'Education Nationale ont financé deux salles informatiques entièrement équipées et connectées à l'Internet. Mais un problème de connection et de débit Internet se pose qui rend la fonctionnalité de ces installations aléatoire. L'administration du lycée de son côté est faiblement équipée ce qui n'est pas sans créer quelques frustrations.

Egalement, un site Internet www.segou.net fut mis en place durant le 6ème contrat de coopération. Il fut à son commencement porté et élaboré par le CDJA via l'informaticien bénévole du groupe Education. Le site Internet est toujours fonctionnel avec une actualisation correcte. Il relève d'une gestion privée au niveau de Ségou. L'initiateur membre bénévole de la Commission Angoulême Ségou de ce site regrette que le CDJA n'ait pas davantage cherché à l'utiliser et le valoriser notamment pour des actions d'éducation au développement et à la citoyenneté internationale au Nord et au Sud. Mais cet objectif était-il clairement affiché au lancement du projet ?

❖ Autres activités

• La formation des guides touristiques

Durant le 5^{ème} contrat de coopération, Le CDJA et l'association Charente Nature¹⁴ dont le Président était membre de la Commission Angoulême Ségou ont réalisé un inventaire de du patrimoine environnemental de la Ville de Ségou et sa périphérie. Les différents sites ornithologiques ont notamment été inventoriés et cela a donné lieu en 12999 à la réalisation d'un inventaire ornithologique « Les oiseaux de Ségou »¹⁵.

L'objectif du projet s'est alors formalisé : « faire connaître leur patrimoine environnemental aux ségoviens et leur apprendre à le faire découvrir aux autres ».

La formation de 3 enseignants en biologie et Sciences Naturelles du Lycée Cabral a été effectuée avec l'expertise de Charente Nature et les cofinancements du CDJA. Cette formation a occasionné un séjour de ces enseignants en France et à Angoulême et la création de l'association Balanzan Nature par les enseignants formés à Ségou.

Cette formation de formateurs a débouché sur plusieurs autres activités significatives :

- la formation de 20 guides touristiques en deux sessions distinctes (sans appui technique de Charente Nature pour la 2^{ème} session) certifiées par l'OMATHO ;
- la réalisation de voyages d'études de l'OMATHO dans des villes ouest africaines disposant de syndicat d'initiative pour la promotion touristique communale ;
- la mise sur place d'une association des guides ségoviens supporté en petits équipements par le CDJA ;

Au niveau des impacts, ce projet (i) a contribué à la dynamique de promotion patrimoniale et touristique de la ville de Ségou, (ii) la qualité des prestations des guides s'est accrue selon nombre de touristes, les circuits sont mieux organisés et mieux vendus (iii) le renforcement des capacités ségoviennes en matière d'éco tourisme,

Quelques limites apparaissent aussi clairement :

- le partenariat entre le CDJA, Charente Nature, Balanzan Nature et l'OMATHO semble en phase régressive et aucune proposition de projet ou demande de continuité claire n'est d'actualité¹⁶,
- la formation des formateurs est celle des guides n'a pas encore permis un niveau de professionnalisation fiable de ces acteurs,
- peu de perspectives d'activités pour Balanzan Nature,

¹⁴ Les deux associations sont liées par une convention de partenariat qui précisent que Charente Nature est un prestataire technique du CDJA qui finance en partie l'activité.

¹⁵ 210 espèces d'oiseaux répertoriés.

¹⁶ Les partenaires du Sud souhaitent notamment une simplification des procédures budgétaires et de décaissement qui les responsabiliserait davantage.

Les perspectives de ce projet sont floues, elle pourrait passer par une action s'inscrivant dans la dynamique partenariale en cours entre L'OMATHO, l'ANVPH et l'AMM pour la promotion du patrimoine culturel ségovien sous l'angle environnemental en valorisant les compétences formées (guides et enseignants)

- **L'appui à la Direction Régionale de la Protection Civile**

En 2002, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Charente a fourni un équipement conséquent à la Direction Régionale de la Protection Civile à Ségou :

- 1 camion incendie
- 2 ambulances
- 2 lances classiques et 1 division 703 fois 45

Après constats sur place, le matériel est toujours en bon état et valorisé par la Direction Régionale.

Les besoins exprimés aujourd'hui par la Direction Régionale de protection Civile sont : (i) changement de tuyaux à eau, (ii) zodiac, gilets de sauvetage, (iii) matériel de désincarcération, (iv) matériel informatique, (v) formation et renforcement de capacités.

A noter que la Direction Régionale de la Protection Civile qui changé de staff depuis lors n'était pas au curant de l'existence du CDJS et d'une convention de partenariat entre celui ci et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Charente.

- **L'appui à l'association Nieta**

Une subvention de 300 000 F.CFA a été accordée à l'association Niéta regroupant les femmes du quartier de Darsalam pour des actions de sensibilisation et de recensement relativement à la lutte contre l'excision. Nous n'avons pas d'autres précisions sur cette activité

- **L'appui à la Fédération des Maraîchers du Falla**

Ila consisté en deux activités :

- le versement d'un fonds de roulement pour l'achat de semences en vue de la campagne de maraîchage (1 163 625 F.CFA)
- la dotation en semences et pulvérisateurs

Malheureusement, l'absence de dispositif de suivi accompagnement de proximité ne permet pas de garantir l'efficacité de ce type d'appuis. Selon les acteurs rencontrés au sein du CDJS, le fonds de renouvellement n'a pas été renouvelé et l'apport d'équipements pas toujours bien utilisé.

Annexe 7 - Eléments de réponse aux Questions évaluatives

A partir de la Version détaillée (complète) des termes de référence fournie par le CDJA

1. Résultats et effets des actions réalisées

Un certain nombre de questions transversales se posent :

- ***pertinence des actions par rapport au contexte, des stratégies de mise en œuvre, des dispositifs opérationnels par rapport aux acteurs intervenant sur le territoire***
- ***cohérence***
- ***efficacité***
- ***quelles perspectives d'évolution, de nouvelles orientations et partenariats ?***

Cf. corps du rapport et notamment le bilan des activités et certaines recommandations pour le traitement de ces questionnements.

Des questions spécifiques se posent également pour certains des champs d'action :

- **Education / Culture**

Sachant que le CDI du Lycée Cabral est devenu le centre référent au Mali, quels sont les domaines à renforcer ou développer afin de permettre une meilleure formation des élèves ?

Le CDI du lycée Cabral est effectivement devenu un centre référent au Mali ceci en grande partie grâce à l'appui conjugué du CDJA, du programme AFLAM, de l'Etat malien et d'autres partenaires tels que la fondation Air France, le lycée Guez de Balzac et l'Association A Chacun Ségou.

Nous pensons toutefois que son potentiel n'est pas encore complètement exploité et son impact pourrait être plus grand pour la formation des élèves. De surcroît, la durabilité de la qualité des ses prestations n'est pas encore assurée dans un contexte où le gestionnaire « fondateur » vient de prendre sa retraite et où le CDI reste très largement tributaire des partenariats extérieurs (avec une implication « mitigée » de la direction du lycée). En ce sens, l'intervention multi partenariale doit se poursuivre et se concentrer notamment sur :

- le renforcement de capacité du nouveau gestionnaire du CDI
- la valorisation des équipements informatiques importants du CDI par l'amélioration du débit de la connection Internet ;
- la reprise des activités de recherche documentaire via les NTIC en collaboration avec le corps professoral ;
- la valorisation de la réserve ou sont stockés du matériel vidéo et de nombreux ouvrages ;
- le renouvellement de certains ouvrages ;
- la médiation pour davantage de soutien administratif et institutionnel de la Direction du lycée.

Concernant la Bibliothèque du Cercle, comment peut-on améliorer sa fréquentation, en particulier celle des élèves des écoles adjacentes ?

L'accroissement de la fréquentation de la bibliothèque du Cercle tient à notre avis à deux paramètres :

- la qualité et la simplicité des services qu'elle sera en mesure de proposer,

- l'information que ses « clients » potentiels auront de son utilité et des possibilités qu'elle recèle,

Aussi, faut-il d'abord définir un cadre partenarial clair et conventionné avec le Conseil de Cercle de Ségou et d'éventuels autres partenaires de la BLP en conditionnant son appui à la transparence de cette dernière dans la gestion de ses partenariats. Le CDJA pourrait alors apporter un appui ciblé en ouvrages pour améliorer l'offre et poursuivre ses activités d'appui conseil et d'apports ciblés d'équipements.

L'autre volet essentiel est l'appui au club des amis du livre pour qu'ils réorganisent des animations à la lecture dans les écoles adjacentes et sensibilisent ainsi les élèves aux vertus de la lecture et aux possibilités offertes par la BLP. Ceci dans le cadre d'une programmation des activités comprenant les échéances et moyens correspondants.

Concernant le Bloc scientifique, quel avenir pour ce projet ?

Nous pensons que ce projet est avorté et terminé. Il était très ambitieux de créer un pôle de formation en informatique pour la jeunesse dans le contexte ségovien (difficultés de fonctionnement du bloc scientifique, absence de moyens des élèves, déficit de technicité locale pour la maintenance,...). Le choix du bloc scientifique comme point focal fut une erreur sans possibilité de sa part à couvrir une partie des charges de fonctionnement du projet.

Ce projet de formation ne peut pas générer de ressources en lui-même ou alors sous le mode d'une gestion privée (type cyber café) qui l'écartera de sa vocation pédagogique et citoyenne. Nous suggérons donc plutôt que l'appui informatique à la jeunesse ségovienne se fasse pour l'heure via les deux points focaux déjà partenaires sur la durée du CDJA : le CDI du lycée Cabral et la BLP.

Concernant le tourisme durable, quelles perspectives, quels axes prioritaires sur lesquels construire de nouveaux projets ?

La promotion et le développement touristique et patrimonial de la Ville de Ségou fait l'objet d'une mutualisation des réflexions et des capacités au niveau ségovien avec l'OMATHO, la Commune, le CPEL, le Festival du Fleuve Niger essentiellement. Le tourisme durable est pris en compte par cette réflexion. Cette dynamique est soutenue par des partenaires tels que l'ANVPH, Via Patrimoine, l'Association des Municipalités du Mali et peut être bientôt l'UNESCO. Le pilotage de cette dynamique semble revenir à l'OMATHO déjà partenaire du CDJA.

Il nous semble opportun pour le CDJA de s'inscrire dans cette dynamique qui a le soutien communal et des autorités de tutelle nationales (ministère de la culture, du tourisme,...). L'appui du CDJA pourrait notamment consister à susciter la mobilisation des services compétents de la V.A (service culturel, office de tourisme,...) pour appuyer l'OMATHO dans sa réflexion et ses capacités.

Il faut venir aussi à l'écoute de l'OMATHO et des autres acteurs pour voir sur quels aspects l'appui du CDJA serait le plus utile.

Si le cadre partenarial actuel ne s'y prête pas ou si les moyens ne sont pas suffisants alors mieux vaut suspendre pour l'heure les activités du jumelage en matière de tourisme durable et se consacrer aux secteurs traditionnels : éducation, santé, gestion urbaine.

Concernant la formation de formateurs de guides nature, quelles perspectives d'avenir pour eux et pour leur activité ?

Leur activité dépend dans une large mesure du développement touristique ou non de Ségou. Au regard du positionnement de Ségou comme ville cible des Objectifs du Millénaire pour le Développement et des efforts qui sont entrepris par l'OMATHO et d'autres acteurs comme le CPEL, leur avenir est potentiellement prometteur.

Toutefois, il est nécessaire de poursuivre le renforcement de capacités à l'égard des formateurs et des guides nature pour qu'ils soient définitivement reconnus comme des interlocuteurs viables et performants ce qui n'est pas acquis. Ce renforcement de capacités doit s'inscrire dans le cadre d'une démarche globale de promotion du développement touristique ségovien pilotée par l'OMATHO et avec plusieurs partenaires dont le CDJA.

Il semble aussi que le statut d'enseignants des formateurs de Balanzan Nature soit une limite fondamentale au développement de leurs activités.

Concernant la biennale, quelles retombées pour les artistes en terme d'amélioration de leur activité professionnelle ? Quel avenir pour la biennale (intégration au festival ou autonomie) ?

Certains artistes sont reconnus au niveau national et exposent désormais leurs oeuvres à Bamako. Egalement, avec l'appui de l'ONG Intervida, du Festival du Fleuve Niger et du Ministère de la Culture, ils ont désormais (à titre expérimental pour l'instant) une galerie d'exposition permanente sur le quai du fleuve Niger à Ségou.

Ils sont constitués en collectif ce qui leur a permis par exemple de mobiliser des cotisations servant de contreparties à l'implication massive d'autres partenaires suite au retrait du CDJA.

La question de l'intégration de la biennale au Festival dépend probablement du succès de leur galerie d'exposition permanente. Si c'est un échec, la biennale à vocation à être autonome comme support à la promotion des artistes ségoviens. En cas de réussite de l'exposition permanente, l'intégration au Festival est suffisante.

- **Santé**

Quels effets et impact des formations et des échanges de praticiens sur les soins ?

Nous ne pouvons pas répondre à cette question. Ce n'est pas mesurable facilement en l'absence précisément d'indicateurs de mesure définis avant le déroulement des activités. Il nous faudrait aussi avoir le temps de rencontrer tous les praticiens en question pour les interroger là dessus.

Tout juste pouvons nous confirmer que le médecin chef du CSCOM de Darsalam s'est dit conforter dans sa volonté de demeurer en poste du fait de sa collaboration avec le CDJA.

Egalement, les formations en SOU délivrées auprès des sages femmes et matrones ségoviennes ont porté leurs fruits puisque le nombre de décès pour hémorragies post natales a considérablement chuté à Ségou.

- **Micro crédit**

Comment améliorer les relations partenariales ? En particulier dans la mise en place des micro crédits par la BNDA et les modes organisationnels entre le comité de gestion ségovien et le porteur de projet au CDJA ?

A notre avis, il n'est pas certain qu'une institution comme la BNDA soit le meilleur outil financier pour répondre aux besoins des jeunes. Traditionnellement dans les pays du Sud, lorsqu'il s'agit de fonds de garantie limités comme c'est le cas pour ce projet, les caisses ou mutuelles d'épargne et de crédit sont adaptés car souples et mieux intégrés à la communauté.

Il faut aussi savoir que le fonds de garantie doit être bien supérieur si l'on veut que le projet puisse supporter des installations d'activités. On observe effectivement que c'est au 3^{ème} ou 4^{ème} renouvellement de prêts qu'un jeune emprunteur remboursera entièrement son capital.

Nous conseillons également la mise en place d'une fonction d'appui à l'identification des projets et au montage des dossiers de financement complètement indépendante et extérieure au comité de gestion. C'est important si l'on ne veut pas que les jeunes bénéficiaires des micro crédits soient suspectés d'un « favoritisme » nuisant aux objectifs initiaux du projet.

Quelle efficacité d'une activité d'information - communication auprès du public ?

Cette activité est vitale pour accroître la pertinence et la diversité des projets qui seront sollicités par le financement au dispositif de micro crédit.

2. Le projet associatif du CDJA, sa stratégie opérationnelle et son organisation interne

Différentes actions sont réalisées d'ampleur diverse. Sont-elles suffisamment cohérentes entre elles ? Leur sens est-il lisible au regard du projet associatif du CDJA ? Comment améliorer cette cohérence d'ensemble des interventions ?

Le CDJA a différents rôles, en particulier celui d'animateur sur le territoire angoumois, d'opérateur et de lien avec les partenaires locaux. Quelle pertinence y compris par rapport à la délégation faite par la municipalité d'Angoulême ? Quelle cohérence entre les rôles qui lui sont dévolus et les actions qu'il met en œuvre ?

L'organisation interne est-elle la plus efficace et efficiente ? Quelle efficacité du partage des tâches en groupes de travail ? Quel intérêt à mobiliser un expert en appui aux groupes et quelles leçons en tirer ? Le fait de maintenir une présence physique à Ségou, sous forme d'un local, est-il utile et efficient et a-t-il des répercussions sur la perception qu'ont ses partenaires du CDJA ?

3. Les relations institutionnelles et partenariales

Les relations entre la Municipalité de Ségou et le CDJ Ségou sont en pleine transformation. Quelles ont été les implications de la ville de Ségou pendant le 6ème contrat et comment son rôle peut-il évoluer compte tenu de sa volonté affirmée de s'engager ? Cette volonté est-elle largement portée et peut-elle être le support d'une évolution durable du positionnement de la municipalité ?

Quelles relations de la Mairie de Ségou, du CDJS et du CDJA avec les autres acteurs locaux ?

Quelle légitimité du CDJS par rapport aux autres acteurs du territoire à jouer un rôle dans l'aménagement du territoire, l'animation et la coordination des actions et des acteurs ?

Si l'analyse du rôle et des attentes de la Mairie d'Angoulême est perçue comme utile par le CDJA, il souhaite pouvoir utiliser l'exercice évaluatif pour mieux adapter ses missions, stratégies et organisation aux évolutions du contexte, et se présenter comme force de propositions à l'équipe municipale.

Quelles attentes des acteurs angoumois par rapport au rôle à jouer par le CDJA ?

Analyse prospective

Il est attendu que les réponses à ces questions alimentent une analyse prospective et des recommandations autour notamment des questions suivantes :

Dans la perspective de donner toujours plus de sens et de cohérence aux actions faut-il envisager un recentrage des actions, un ciblage plus précis des objectifs et des modes opératoires, une diversification des champs d'intervention qui soient intégrés dans une approche globale des problématiques locales, etc. ?

En particulier, la ville de Ségou souhaite que le CDJA développe ses actions d'accompagnement et de renforcement des capacités des acteurs locaux, en particuliers des élus et techniciens municipaux. Est-ce pertinent et si oui, quelles conséquences sur le CDJA et ses partenaires ?

Quelle évolution prévisible du rôle et des missions du CDJA ? Quelles sont les attentes en la matière des acteurs associatifs et institutionnels sur les territoires des deux villes ? Quelles conséquences sur ses activités, son organisation et ses relations partenariales ? En particulier, quelle organisation interne et dispositif partenarial doivent-ils être mise place ?

La mairie de Ségou souhaite redéfinir son positionnement et son rôle. Quelles conséquences pour les relations partenariales à Ségou, comme avec les acteurs d'Angoulême y compris le CDJA ?

L'évaluateur pourra envisager différents scenarii.

Ces questionnements et l'analyse prospective sont abordés dans l'analyse des facteurs causaux puis des dysfonctionnements organisationnels et institutionnels et enfin dans nos propositions de scénarios.

Annexe 8 – Analyse des activités par critères d'évaluation (document méthodologique)

Thèmes	Activités	Pertinence	Efficacité / impacts	Cohérence	Durabilité
Problèmes urbains	Contribution à la gestion des déchets urbains. Analyse et traitement de l'eau	Les actions répondent à des préoccupations importantes de la Commune de Ségou et d'une partie des habitants. Elles interviennent dans un contexte ou les problèmes d'assainissement ne sont pas pris en charge par la collectivité. Un doute subsiste sur la démarche liée à l'opération de confection et vente de poubelles : était-il pertinent d'aborder cette problématique de gestion des ordures ménagères sous l'angle de la charge de sable à éliminer lors de la collecte ?	L'efficacité des analyses des différents points d'eau est réelle. Elles ont permis de dégager des constats partagés sur la qualité de l'eau consommée à Ségou. Mais on note peu d'impacts vérifiables encore sur l'évolution de la qualité de l'eau et surtout les changements sociaux liés à sa consommation. La sensibilisation des populations et des actions de proximité sont désormais prioritaires. La charge de sable n'a pas baissé pour les charretiers. En revanche, les poubelles continuent d'être vendues et ont un impact sur l'hygiène et la salubrité de l'environnement immédiat des foyers. On ne constate pas d'indicateurs de mesure de l'impact du projet sur la gestion des déchets au niveau communal.	Les actions du groupe problèmes urbains sont cohérentes. Elles s'inscrivent dans le plan d'assainissement communal et dans des logiques partenariales reposant sur des acteurs existants à Ségou (GIE collecteurs, service hygiène du CSRef,...). Un comité de pilotage regroupant tous les acteurs a été créé sur le projet « poubelles ». Il sera peut-être à adapter à l'évolution du dispositif de coopération.	Les activités de collecte sont relativement pérennes du fait des cotisations versées par 40 à 50% des ménages aux GIE collecteurs. En revanche, le jumelage ne pourra indéfiniment subventionner l'achat des poubelles et leur renouvellement au niveau des ménages promet d'être difficile. Les activités d'analyse de l'eau ne sont pas pérennes et encore subordonnées aux appuis successifs en réactifs et autres équipements du jumelage. Le service hygiène du CSRef semble isolé sur cette problématique à Ségou.
Santé	Appui au CSCOM de Darsalam Appui nutritionnel aux femmes porteuses du VIH SIDA et allaitantes Prévention / Sensibilisation / Appui au traitement des porteurs du VIH SIDA Appui au partenariat inter hospitalier Angoulême Ségou	Les activités sont pertinentes et répondent à des besoins clairs de santé publique. Les porteurs du VIH SIDA ne sont pas encore correctement pris en charge à Ségou. La pyramide sanitaire est défaillante et le CSCOM de Darsalam avait besoin d'un renforcement par rapport à sa position centrale dans la Ville. Toutefois, la pertinence de l'appui à Solthis pour l'apport nutritionnel des bébés des femmes sidéennes n'est pas avérée. Les difficultés de mise en œuvre sont importantes et les résultats obtenus sont insuffisants comme l'avoue Solthis.	L'appui au CSCOM est efficace en partie grâce à un partenariat étroit avec le Dr Diakité. Les aménagements, équipements, et formations apportés ont contribué fortement à la qualité des soins désormais reconnus du CSCOM. Sa fréquentation est en constante progression. La mise en œuvre des appuis nutritionnels par Solthis est assez efficace lorsqu'elle est réalisable dans la durée. Mais son impact est limité du fait de l'engagement difficile des mères infectées dans le processus de suivi (pour des raisons sociologiques en premier lieu). L'appui à l'ONG Walé est appréciée et a contribué au renforcement de ses capacités d'intervention auprès des porteurs du VIH SIDA. L'impact des appuis en médicaments et les sensibilisations réalisées n'est pas mesurable en l'état.	Les activités sont cohérentes du point de vue de l'approche partenariale avec une responsabilisation importante des partenaires locaux. Attention cependant au rendu d'activités de ces derniers (ex : ONG Walé) qui n'est pas suffisamment formalisé (ce qui confère aussi problème de la lisibilité des appuis du CDJA). On note également une diversification des activités qui pourrait être assimilée à de la dispersion en fonction des résultats obtenus.	L'action de Solthis n'est pas durable et entièrement subordonnée à l'achat de lait en poudre sur des fonds extérieurs aux acteurs. L'Etat ne semble pas pouvoir prendre la relève. La sensibilisation et l'appui au traitement des porteurs du VIH SIDA s'inscrivent eux nécessairement dans la durée. L'action auprès du CSCOM de Darsalam et ses effets positifs sur le fonctionnement de la maternité sont encore réels aujourd'hui. C'est une action durable.
Education Culture	Appui au CDI du lycée Cabral Appui informatique	Les activités sont pertinentes, elles répondent à des préoccupations de la	Les actions sont concrètes et identifiées dans le cadre de relations de proximité entre les acteurs.	Le CDJA, le lycée Cabral et le projet AFLAM furent complémentaires pour le	La biennale des arts est en cours d'institutionnalisation dans le cadre

Thèmes	Activités	Pertinence	Efficacité / impacts	Cohérence	Durabilité
	<p>au bloc scientifique Appui à la bibliothèque publique du Cercle</p> <p>Appui à la création et l'organisation de la biennale des arts</p> <p>Appui à la formation des guides touristiques</p>	<p>jeunesse ségovienne (accès au Net et lecture africaine et étrangère). La pertinence de l'appui à la filière artistique se vérifie à travers la reconnaissance de cette initiative par les acteurs institutionnels du développement touristique de Ségou (OMATHO, CPEL, Festival du Fleuve Niger,...).</p> <p>La pertinence du bloc scientifique comme point focal pour l'accès à l'informatique de la jeunesse ségovienne n'est pas démontrée.</p> <p>La formation des guides touristiques répondait à un besoin concret de renforcement de capacités et d'organisation. La pertinence des thèmes de formation est à vérifier.</p>	<p>Elles sont efficaces, leur valeur ajoutée pour le fonctionnement et la fréquentation des bibliothèques appuyées est considérable.</p> <p>La biennale des arts est un événement reconnu et Contribue maintenant à la promotion nationale de l'artisanat ségovien.</p> <p>En revanche, l'appui au bloc scientifique est sans effet notable. L'outil informatique y est détérioré et peu exploité</p> <p>Plusieurs touristes semblent satisfaits de l'amélioration du travail des guides. L'OMATHO est satisfaite même si elle reconnaît que les guides ont encore besoin d'appuis sur d'autres thèmes.</p>	<p>développement du CDI. Il semble qu'il en soit de même pour la complémentarité avec le Lycée Guèze de Balzac et « A chacun Ségou ».</p> <p>La collaboration entre le BLP, le Conseil de Cercle et le CDJA fut handicapée par l'absence de moyens du cercle de Ségou. Le bloc scientifique ne parvient pas à créer des partenariats avec des établissements d'enseignement secondaires, les APE et le CAP. L'initiative du CDJA était très ambitieuse.</p> <p>La formation des guides s'est effectuée dans un cadre multi partenarial performant (Charente Nature, OMATHO, lycée Cabral, ...).</p>	<p>de l'organisation du festival du fleuve Niger.</p> <p>Les autres activités ne sont pas durables. Le CDI du lycée Cabral n'est pas en mesure d'assurer la maintenance des équipements informatiques et bibliothécaires apportés par le jumelage.</p> <p>La BLP n'a pas renouvelé ses abonnements depuis 2005 et la suspension de l'appui du CDJA. L'activité informatique au bloc scientifique est en panne.</p> <p>L'action de formation des guides n'est pas durable sans partenariats extérieurs.</p>
Vie Economique	<p>Projet d'Accès des Jeunes au Crédit (AJCRED)</p> <p>Financement de prêts pour le développement d'activités génératrices de revenus et d'emplois au bénéfice des jeunes ségoviens.</p>	<p>L'activité est pertinente au regard du désœuvrement et de la précarité socioéconomique des jeunes ségoviens. Le dispositif institutionnel mis en place avec la caisse Nyesigiso était pertinent. En revanche, l'élargissement du projet ensuite au niveau de la BNDA était « expérimental ».</p>	<p>L'efficacité de la 1^{ère} phase du projet est réelle. Plus de 40 micro - projets ont été financés avec un très bon taux de recouvrement et un dispositif d'accompagnement (ex : centre d'écoute, boutique de gestion) fonctionnel. Les impacts ne sont pas mesurables du fait de l'absence de dispositif de suivi pour ce faire auprès des jeunes.</p> <p>A noter aussi quelques dysfonctionnements techniques dans la procédure d'octroi des crédits (ex : séparation entre l'appui conseil aux porteurs et la décision de financement insuffisamment distincte).</p>	<p>L'évolution institutionnelle donnée au dispositif de micro crédit en 2004 répondait à des préoccupations objectives (prêts non créateurs d'emplois, bénéficiaires identiques sur un fonds de garantie limité,...). Mais a-t-elle été proposée en cohérence avec l'avis des acteurs locaux et sur la base d'expérience d'institutionnalisation réussie de dispositif de micro crédit ? Des études ont e effet démontré que le capital créé par un premier emprunt pour un jeune n'est solvable qu'à partir du 3^{ème} ou 4^{ème} prêt.</p>	<p>Le dispositif de micro crédit ne peut être durable au regard du peu d'implication de la BNDA pour sa légitimité et son bon fonctionnement.</p> <p>Egalement, les acteurs locaux sont totalement démobilisés.</p>

Annexe 9– Exemple de cadre logique type

Objectif	Activité(s) programmée(s)	Indicateurs de réalisation	Résultats attendus	Indicateurs de résultats	Impacts attendus	Indicateurs d'impacts
Réduire la transmission du VIH Sida entre la mère porteuse et l'enfant nourrisson	Convention de financement avec l'ONG Solthis et versement d'une subvention X	Signature de la convention et versement de la subvention X	X enfants allaités pendant Y durées	Nombre d'enfants allaités pendant : Y1 durée	Diminution du taux de transmission de la mère à l'enfant de X %	Taux de transmission de la mère à l'enfant pendant :

	Fourniture de X kgs de lait en ouvre à l'ONG Solthis	Quantité de Kgs de lait en poudre approvisionnés	X contrôles de séropositivités réalisées	Y2 durée Y3 durée			Y1 durée Y2 durée Y3 durée
					Nombre de contrôles de séropositivité réalisés.		
Accroître la capacité d'accueil et la qualité pédagogique du CDI du lycée Cabral	Apports d'ouvrages	Ouvrages et abonnements rayonnés	X ouvrages supplémentaires rayonnés	Nombre d'ouvrages consultés et empruntés / rendus	Accroissement de la fréquentation du CDI		Evolution quantitative et taux d'accroissement de la fréquentation du CDI
	Abonnements						
	Equipements informatiques	Equipements informatiques livrés Gestionnaire formé	X abonnements supplémentaires consultables	Nombre de consultations des abonnements ne salle	Acquisition de connaissance par les élèves		Contrôle de connaissance des élèves
	Formation du Gestionnaire du CDI Etc..		X équipements informatiques exploités Gestionnaire compétent	Nombre d'utilisation des équipements informatiques Qualité de gestion du CDI	Capacité pédagogique du lycée renforcée Reconnaissance institutionnelle du CDI		Rencontres avec les autorités académiques régionales et le la tutelle nationale

Annexe 10 – Fiches de mission

Scénario 1: Un projet de coopération décentralisée.

1. La Ville d'Angoulême

* Positionnement

Co - Maîtrise d'ouvrage de la coopération décentralisée

* Mission

Impulser et encadrer la dynamique de coopération décentralisée en mobilisant tous les moyens possibles.

* Fonctions

Développer la relation de partenariat et la coopération politique avec la Commune de Ségou

Définir les orientations stratégiques de la coopération décentralisée en lien avec la Commune de Ségou et d'autres membres éventuels du Comité de pilotage.

Assurer un suivi des activités au travers de missions de terrain et de demandes d'informations

Mobiliser les acteurs de la Ville d'Angoulême pour appuyer la mise en oeuvre des projets (services et établissements techniques, associations locales,...)

Déléguer la maîtrise d'ouvrage au CDJA et lui donner les moyens de l'assurer.

* Organisation

Le Maire ou son représentant personnellement impliqué dans le suivi de la coopération décentralisée (réunion du comité de pilotage, réunion du CDJA, missions de suivi,...)

Mobilisation de ses services techniques municipaux pour le renforcement de capacités de la Commune de Ségou

Mobilisation d'un service communal pour le suivi des actions de coopération décentralisée.

2. La Ville de Ségou

* Positionnement

Co - Maîtrise d'ouvrage de la coopération décentralisée

* Mission

Développer une politique de coopération décentralisée avec la Ville d'Angoulême et impulser des partenariats avec les acteurs de son territoire.

* Fonctions

Développer la relation de partenariat et la coopération politique avec la Ville d'Angoulême.

Définir les orientations stratégiques de la coopération décentralisée en lien avec la Ville d'Angoulême et d'autres membres éventuels du Comité de Pilotage.

Assurer un suivi des activités au travers de visites de terrain et e demandes d'information.

Mobiliser les compétences au sein de ses services et parmi des acteurs institutionnels et techniques de la commune de Ségou pour appuyer la mise en oeuvre des activités.

Déléguer la maîtrise d'ouvrage au CDJA et assurer le cofinancement des activités.

* Organisation

Mobilisation de ses services pour participer à la mise en oeuvre des activités

Animation et suivi des activités à travers la commission municipale jumelage – coopération décentralisée - partenariat.

3. Comité des Jumelages Angoulême Ségou / Commission Angoulême Ségou

*** Positionnement**

Maîtrise d'ouvrage délégué du programme de coopération décentralisée

*** Mission**

Assurer la coordination, la programmation et le suivi des projets identifiés dans le cadre de la convention de coopération décentralisée entre les villes d'Angoulême et de Ségou.

*** Fonctions**

Assurer la gestion budgétaire et financière des activités

Effectuer la programmation, le suivi des activités et assurer la mise en complémentarité des acteurs sur la base des informations fournies par ceux ci

Rendre compte des activités à l'ensemble des membres du comité de pilotage.

Organiser la concertation, le partage d'expériences et d'informations entre les acteurs angoumoisins impliqués.

Sélectionner les projets sur la base des propositions conjointes des acteurs angoumoisins et ségoviens.

Veiller à la contractualisation entre les acteurs.

Capitaliser les activités du programme.

Mettre en œuvre les activités d'éducation au développement et d'échanges culturels.

*** Organisation**

Une association mobilisée par le comité de pilotage.

Un responsable de la Commission Angoulême Ségou mobilisé au minimum à temps partiel

Un Directeur des services mobilisé pour la gestion budgétaire, comptable et administrative des activités de la coopération décentralisée.

4. Les acteurs techniques et associatifs angoumoisins

*** Positionnement**

Porteur de projets auprès du CDJA.

*** Mission**

Exercer le support technique et associatif à la mise en œuvre des projets de la coopération décentralisée

*** Fonctions**

Elaborer conjointement les projets avec les partenaires locaux

Assurer l'appui et le suivi technique des activités.

Participer aux activités d'éducation à la citoyenneté et d'échanges culturels.

Participer activement à la mise en complémentarité des actions et au partage d'expériences et d'informations.

Rendre compte des activités et fournir les éléments d'information nécessaires à la capitalisation des activités au CDJA.

Assurer la communication et la promotion institutionnelle et la lisibilité de la coopération décentralisée à Angoulême et à Ségou.

*** Organisation**

Structures et associations angoumoisines sollicitant des cofinancements au CDJA pour mener des activités au nom de la coopération décentralisée.

Bénévolat essentiellement.

5. La Cellule d'Appui Conseil de Ségou

* Positionnement

Assistance technique à la mise en œuvre des projets à Ségou

* Mission

Assurer la coordination locale des activités.

* Fonctions

Exercer un appui technique et méthodologique aux partenaires locaux pour le montage et le suivi des projets.

Susciter la mobilisation des contreparties locales à l'exécution des projets.

Collecter les données auprès des partenaires locaux puis réaliser des comptes rendus d'activités à destination de l'ensemble des acteurs du dispositif de coopération décentralisée.

Suivi accompagnement des projets en lien avec les partenaires locaux

Appuyer les acteurs angoumoisins et les partenaires locaux dans l'identification et la conception des projets.

Assurer la représentation institutionnelle du dispositif de coopération au Mali.

* Organisation

Statut associatif

Mission définie et validée conjointement par les villes d'Angoulême et Ségou

Un cadre malien qualifié mobilisé à plein temps.

Scénario 2 : une coopération entre association partenaires.

1. Le Comité des Jumelages d'Angoulême OU une association constituée

*** Positionnement**

Maîtrise d'ouvrage du programme d'appui au développement.

*** Mission**

Assurer la gestion des fonds et la coordination globale d'un programme d'appui au développement.

*** Fonctions**

Rechercher des financements auprès de partenaires techniques et financiers au Nord

Identifier les axes d'intervention et les volets d'activités du programme en collaboration avec la cellule d'appui conseil et les partenaires locaux au Mali

Animer la concertation au Nord

Animer les activités d'Education au Développement au Nord.

Assurer la responsabilité de la gestion budgétaire et financière du programme vis à vis des bailleurs de fonds (dont le CG Aube)

Exerce un appui technique et méthodologique auprès des partenaires du programme au Sud.

Capitaliser, assurer la promotion et la communication institutionnelle du programme au Nord

*** Organisation**

Association solidarité internationale qui peut être le CDJA ou une association constituée sur les bases de la Commission Angoulême Ségou.

Un chargé de programme mobilisé à plein temps.

2. la Cellule d'Appui Conseil

* Positionnement

Assistance technique à la mise en oeuvre des projets à Ségou

* Mission

Assurer la coordination locale des activités.

* Fonctions

Exercer un appui technique et méthodologique pour l'identification et la mise en oeuvre des projets et contribuer au renforcement des capacités des partenaires locaux

Identifier les axes d'intervention et les volets d'activités du programme en collaboration avec le maître d'ouvrage (CDJA ou autre association) et les partenaires locaux au Mali

Assurer la responsabilité de la gestion budgétaire et financière du programme vis à vis du maître d'ouvrage

Assurer la programmation et le suivi des activités avec les partenaires locaux.

Rendre compte des activités aux différents acteurs, capitaliser, assurer la promotion et la communication institutionnelle du programme au Sud

Veiller à la contractualisation entre les acteurs

Animer la concertation inter acteurs

* Organisation

Statut associatif.

Un chargé de programme malien qualifié mobilisé à plein temps

3. Les acteurs techniques et associatifs angoumoisins

*** Positionnement**

Opérateur de projets de développement en lien avec les partenaires locaux au Mali.

*** Mission**

Appuyer réalisation de projets de développement et de solidarité à Ségou.

*** Fonctions**

Identifier et mettre en œuvre conjointement avec les partenaires locaux ségoviens des activités de solidarité et d'aide au développement

Informier le CDJA et la Cellule d'Appui Conseil des activités menées et des partenariats locaux constitués

Participer aux cadres de concertation mis en place pour la complémentarité des actions et l'échange d'informations à Angoulême et à Ségou

Participer conjointement avec le CDJA (ou autre association) aux activités d'éducation à ma citoyenneté et aux échanges culturels à Angoulême.

S'assurer de la lisibilité de son intervention en lien avec celle du CDJA (ou autre association)

*** Organisation**

Structures et associations angoumoisines menant des actions à Ségou financièrement indépendante du jumelage – coopération.

Bénévolat essentiellement.

4. Mission des autres acteurs (scénario 2)

Dans le cadre de cette coopération entre associations partenaires, les missions globales des autres acteurs sont les suivantes :

* V.A, COMAGA, Région Poitou Charente, MAE, U.E, Autres : Ce sont des partenaires techniques et financiers du CDJA qui leur propose le financement de programmes d'aide au développement puis assure la lisibilité de leur appui et leur rend compte des activités menées et de leurs résultats.

* Commune de Ségou : C'est un partenaire institutionnel de cette coopération associative. Elle est impliquée en premier lieu dans le cadre de concertation ségovien ou les préoccupations liées à sa politique de développement municipal sont prises en compte. Mais elle n'exerce pas sa co-maîtrise d'ouvrage sur les activités menées car nous ne sommes pas dans un cadre de coopération décentralisée. Le renforcement de ses capacités n'est pas nécessairement une priorité.

* Partenaires locaux ségoviens : Ce sont les opérateurs de projets avec l'appui technique du CDJA et de sa cellule d'appui conseil. Ils sont force de propositions pour l'identification des projets et sont responsables de leur exécution.

Annexe 11 – Liste des personnes rencontrées

* Phase de cadrage à Angoulême du 7 au 16 Mars 2007¹⁷

Date	Nom	Fonction
07/03/2007		Réunion du comité de Pilotage
07/03/2007	Gilles Cassy, Maryse Gaillard	Membres du Groupe Vie Economique
08/03/2007	Gilles Cassy, Gérard Gautereau	Association Dama
09/03/2007	Maryse Gaillard	Membre de la Commission Angoulême Ségou et du bureau du C.A du CDJA
09/03/2007	Bruno Malgogne, Christine Bussac	Service Culturel de la Mairie d'Angoulême
12/03/2007	Claude Dupuis ¹⁸	Directeur des Services du CDJA
12/03/2007	Guy Devaux, Françoise Devaux, Michelle Halary, Claude Moreau	Membres du Groupe Santé
12/03/2007	M. Dolimont, M. Sauzet, M. Chillet	Vices Président Commission Environnement et Déchets ménagers de la COMAGA, Directeur Général Adjoint des Services.
12/03/2007	M. Belhair, M. Cailbault	Direction de l'Eau et de l'Assainissement COMAGA
12/03/2007	Marcus Agbekodo, Jean Pierre Thomas, Frédéric Rozier	Groupe Problèmes Urbains
13/03/2007	Emmanuel Le Clerc	Chargé de la Coopération Décentralisée – Conseil Régional Poitou Charente.
14/03/2007	Pierre Piton, Marcus Agbekodo	Directeur Général Adjoint du Conseil Général de la Charente, Directeur du Laboratoire Départemental de l'Eau.
14/03/2007	Albert Grollier	Membre Groupe Education Culture
14/03/2007	Christine Granet	Présidente du CDJA
14/03/2007	Hervé Demellier	Membre Groupe Education Culture
15/03/2007	Nathalie Menuudier	Ancienne expert conseil du 6 ^{ème} contrat de coopération
15/03/2007	Nathalie Guillaumin	Directrice de l'Association Via Patrimoine
15/03/2007	Guy Devaux, Françoise Devaux, membres du Groupe Education Culture	Membres du Groupe Santé
15/03/2007	Eugénie Ormsby	Membre du Groupe Education Culture
15/03/2007		Débat participatif en réunion plénière de la Commission Angoulême Ségou
16/03/2007	Jean Pierre Sardin	Président de l'Association Charente Nature
16/03/2007	Jean Jacques Le Rousseau	Vice Président du CDJA
16/03/2007	Michèle Halary	Présidente de l'Association Kalan Ni Keneya
16/03/2007	M. et Mme Joly	Fondation Leyla Fodil
16/03/2007	Martine Faury	Adjointe au Maire de la Ville d'Angoulême – Présidente de la Commission Culture en charge du suivi des jumelages.

¹⁷ Des échanges complémentaires par voie électronique sous forme de questionnaires ont été réalisés avec Nathalie Menuudier, ex expert conseil de la Commission Angoulême Ségou, Marc Van der Meersch, Président du Collectif des Associations de Solidarité Internationale en Région Poitou Charente, M. Audinet du Secrétariat Général de la Préfecture de Région, M. Jean Louis Hervieu, membre du groupe Education Culture de la Commission Angoulême Ségou

¹⁸ Entrevues successives également le 15 et le 16 Mars 2007.

*** Phase de terrain au Mali du 21 Mars au 02 Avril 2007**

Date	Nom	Fonction
21/03/2007	Jean Louis Margerie	Chargés de mission à l'Association des Municipalités du Mali.
22/03/2007	Samba Maïga Leyla Oulmi	Chargé de mission au Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France
23/03/2007	Chaka Diarra, Sory Daou	Président du CDJS Membre du CDJS
24/03/2007	Tidiane Diakité	Conseiller Municipal, Responsable de la Commission jumelage - coopération
24/03/2007	Dr Diakité	Médecin Chef du CSCOM de Darsalam
24/03/2007	Boubacar Keita	Membre de la Commission environnement du CDJS Personne ressource – coordination jumelage à Ségou
25/03/2007	Pierre Djiré	Responsable de la Bibliothèque du Cercle de Ségou
25/03/2007	Madame Deboysnes	Association Badenyaton
25/03/2007	M. et Mme Rouchard	Association « A chacun Ségou »
26/03/2007	Madani Niang	Directeur de l'Office Municipal du Tourisme et de l'Hôtellerie
26/03/2007	Brema Thiero	Maire de Ségou
26/03/2007	M. Menta	Responsable du Service d'Hygiène du Centre de Santé de Référence de Ségou
27/03/2007	M. Nomoko et M. Diabaté	Association Balanzan Nature
27/03/2007	Gahoussou Diarra	Ancien responsable de la Bibliothèque du Lycée Cabral
27/03/2007	Mamadou N'dji Diarra.	Président du GIE Assainissement du quartier de Bougoufié
27/03/2007	M. Dramé	Secrétaire Général de l'AJCRED Membre du CDJS
28/03/2007	Réunion d'échanges avec le CDJS en plénière	
28/03/2007	M. També	Directeur du Bloc Scientifique
28/03/2007	Saidou Guindo	Commission Environnement du CDJS Président GIE Assainissement Hamdallaye
28/03/2007	Ousmane Diarra	1 ^{er} Adjoint au Maire de Ségou Président comité de gestion AJCRED
28/03/2007	Tidiane Diakité	Conseiller Municipal, Responsable de la Commission jumelage - coopération
29/03/2007	Mohamadou Coulibaly	Secrétaire Général du Conseil de Promotion de l'Economie Locale.
29/03/2007	M. Gakou	Directeur du Centre d'Enseignement Technique Industrielle
29/03/2007	Capitaine Sory Dieffaga	Direction Régionale de la Protection Civile.
30/03/2007	Kané Kany	Direction Régionale de la promotion de la Femme - Ex personne ressource au niveau de l'Hôpital Régional de Ségou
30/03/2007	Ambroise Dembélé	Responsable Administratif et Financier de l'ONG Solthis à Ségou
30/03/2007	Aly Soumontera	Directeur ONG Walé
30/03/2007	« Dave »	Artiste – Biennale des arts
31/03/2007	Omar Diabaté	Président de l'Association des guides de Ségou.
01/04/2007	Marylise Ortiz	Directrice de l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire (ANVPH).
02/04/2007	Jacky Dichon Pascal Keita	Guide ségovien

02/04/2007

Restitution à « chaud » à
la Mairie de Ségou.